



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2011

AGRÉGATION

Interne

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Rapport de jury présenté par M. PELAYO
Président de jury**

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	3
LISTE DES MEMBRES DU JURY.....	4
STATISTIQUES GENERALES.....	6
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	
PREMIERE EPREUVE.....	8
DEUXIEME EPREUVE.....	14
EPREUVES D'ADMISSION	
PREMIERE EPREUVE.....	21
DEUXIEME EPREUVE.....	31

Président de jury : Patrick PELAYO
Professeur des universités

**« LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS SOUS LA
RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY »**

Avant propos

Cette 23^{ème} édition du concours interne de l'agrégation d'Education Physique et Sportive (EPS) s'est déroulée à Vichy pour la correction massée des épreuves d'admissibilité et la passation des épreuves d'admission. Pour les épreuves d'admission, l'aménagement du Palais du Lac et la mise à disposition des installations sportives de la ville et du CREPS de Vichy ont permis d'offrir à nouveau des installations de grande qualité pour le déroulement du concours tout en garantissant aux candidats les conditions d'équité nécessaires. Il convient de saluer le très grand professionnalisme des jurés (enseignants agrégés de collèges et lycées, corps d'inspection EPS et formateurs universitaires) qui, dans le cadre rigoureux et le strict respect des textes et des programmes, ont tout mis en œuvre pour que tous les candidats sans exception puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pour cette session 2011, 46 % des 2076 inscrits (40 % de femmes et 60 % d'hommes âgés de 35 ans en moyenne) ont composé aux deux épreuves écrites de l'admissibilité. Ces chiffres témoignent d'une mobilisation importante des professeurs d'EPS pour ce concours qui permet d'initier, de développer et de pérenniser des formations bénéfiques et fécondes pour notre discipline. C'est dans cet esprit que les programmes, les sujets et les stratégies de questionnement et d'évaluation lors des épreuves orales et écrites, s'inspirent des débats actuels et prennent en compte les enjeux et objets de formation poursuivis dans le cadre de l'enseignement de l'EPS en collège et lycées. Il est important de signaler que, tant pour les épreuves d'admissibilité que d'admission, une préparation à long terme est nécessaire pour répondre à un sujet ou une question ou pour illustrer une thématique au cours de la prestation physique.

Si le changement de programme de la prestation physique et la nature de l'entretien au sein de la 2^{ème} épreuve d'admissibilité avaient en partie contribué, dès la session 2010, à valoriser la maîtrise des pratiques et connaissances professionnelles, l'évolution du questionnement à la 1^{ère} épreuve orale d'admissibilité pour cette session 2011 a permis de mieux repérer encore chez les candidats les capacités à :

- appuyer une démarche d'enseignement de l'EPS sur des connaissances solides et des choix fondés au niveau didactique ;
- proposer et mettre en œuvre des stratégies et des choix pédagogiques éprouvés, étayés, contextualisés aux conditions d'enseignement (matérielles et temporelles) et prenant en compte la singularité de chaque élève au sein de la classe et de l'établissement.

C'est dans ce cadre que ce concours répond à une double exigence : un haut niveau de qualification et un haut niveau de professionnalité. De ce fait, la préparation aux épreuves doit s'appuyer sur une confrontation entre des connaissances scientifiques, institutionnelles et culturelles et des pratiques et connaissances professionnelles. Les candidats promus au grade d'agrégé sont celles et ceux qui sont en mesure :

- a minima, d'intégrer ces connaissances pour mieux asseoir les réflexions, les propositions et les mises en œuvre de l'enseignement de l'EPS dans le cadre de l'établissement scolaire du second degré. Ils constituent la masse critique de personnes ressources pour animer les collectifs d'enseignants;
- et pour les meilleurs d'entre eux, de contribuer à l'élaboration de stratégies d'enseignement et de contenus étayés, fondés et innovants. Ils représentent ainsi le vivier de collègues experts pour participer à la formation continue au niveau académique et aux réflexions nationales engagées par l'inspection générale EPS.

Avec une moyenne se situant à plus de 10,90 aux deux écrits, 246 candidats ont été retenus pour se présenter aux épreuves d'admission des concours public et privé où étaient offerts respectivement 100 et 10 postes pour cette session 2011. Nous nous réjouissons du niveau très honorable atteint par les lauréats de ce concours puisque les moyennes générales des candidats reçus s'échelonnent entre 9.30 et 14.91 pour le concours public et entre 9.24 et 12.07 pour le privé. Nous félicitons vivement toutes les lauréates (53%) et les lauréats (47%). Ils intègrent ainsi le corps des quelques 3500 enseignants agrégés d'EPS par la voie interne. Nous les invitons à poursuivre leur engagement et à mettre leur professionnalité et leurs compétences au service de la discipline EPS.

Pr. Patrick Pelayo

Président du concours 2011

SESSION 2011

AGREGATION INTERNE EPS

Président

M. PELAYO PATRICK Professeur des Universités LILLE

Vice-Présidents

M. DURING BERTRAND Professeur des Universités PARIS
M. MOURIER JEAN-LUC IA-IPR VERSAILLES

Secrétariat Général

M. GADUEL PASCAL Professeur agrégé CN CRETEIL
M. HALAIS DIDIER Professeur agrégé CN VERSAILLES

<u>Titre</u>	<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Grade</u>	<u>Académie</u>
MME	ANDREOLETTI	LAURENCE	Professeur agrégé CN	NICE
MME	ARNAUD	JACQUELINE	Professeur agrégé CN	MONTPELLIER
MME	BARRAU	STEPHANIE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
M.	BAVAZZANO	PIERRE	Professeur agrégé CN	GRENOBLE
M.	BERTAUD	GAETAN	Professeur agrégé CN	NANTES
MME	BONNARD	ANNE	Professeur agrégé CN	BESANCON
MME	BOSSE	HELENE	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	BOUCHET	PATRICK	Professeur des Universités	DIJON
MME	BRUNAU	HELENE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
MME	BURG	LAURENCE	IA-IPR	NICE
MME	CALTOT	ODILE	IA-IPR	ROUEN
M.	CARN	JEAN-YVES	Professeur agrégé CN	RENNES
M.	CHALIES	SEBASTIEN	Maître de conférence	TOULOUSE
M.	CHARPIER	FRANCIS	Professeur agrégé CN	MONTPELLIER
MME	CLERC	CAROLINE	Professeur agrégé CN	GRENOBLE
M.	CORMERY	ERIC ALAIN	Professeur agrégé CN	DIJON
MME	CORRIC	CORINE	IA-IPR	VERSAILLES
M.	DUPONT	THIERRY	IA-IPR	REIMS
M.	DURALI	SERGE	Professeur agrégé CN	CRETEIL
MME	DUREAULT	MARINE	Professeur agrégé CN	RENNES
M.	ESCALIE	GUILLAUME	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	FERNANDEZ	GILLES	Maître de conférences	TOULOUSE
M.	FONNE	MICHEL	IA-IPR	STRASBOURG
M.	FUCHS	JULIEN	Maître de conférences	RENNES
M.	GALY	OLIVIER	Professeur agrégé CN	POLYNESIE FRANCAISE
MME	GARDINIER	ISABELLE	Professeur agrégé CN	VERSAILLES
MME	GOURIOU	GAELLE	Professeur agrégé CN	AIX-MARSEILLE
M.	GRECO	ANGELO	Professeur agrégé CN	VERSAILLES
M.	GROENEN	HAIMO	Maître de conférences	LILLE
M.	GRÜN	LAURENT	Professeur agrégé CN	NANCY-METZ
MME	GUERIN	FLORENCE	Professeur agrégé CN	PARIS

M.	HALLE	DIDIER	Professeur agrégé CN	LIMOGES
M.	HAUW	DENIS	Maître de conférence	MONTPELLIER
M.	HUMBERT	HENRI	Professeur agrégé CN	NICE
MME	HUOT	CATHERINE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
MME	JOMIN-MORONVAL	SOPHIE	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	KRAEMER	DOMINIQUE	Professeur agrégé HC	NANCY-METZ
MME	KUNTZ-ROUSSILLON	FABIENNE	IA-IPR	PARIS
M.	LABROUSSE	XAVIER	Personnel de direction	LILLE
M.	LE GOFF	FRANCK	Professeur agrégé CN	NANTES
M.	LE MEUR	LOIC	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	LEMONNIER	JEAN-MARC	Professeur agrégé CN	CAEN
MME	LOIZEAU	CORINNE	Professeur agrégé CN	VERSAILLES
M.	MAIK	FREDERICK	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	MAILLARD	DOMINIQUE	IA-IPR	TOULOUSE
MME	MARQUET	VIRGINIE	Professeur agrégé CN	REIMS
M.	MASCRET	NICOLAS	Maître de conférences	AIX-MARSEILLE
M.	MORTH	SERGE	Professeur agrégé CN	POITIERS
M.	MOULIN	EMMANUEL	Professeur agrégé CN	REIMS
MME	PETIT	ELISABETH	Professeur agrégé CN	BESANCON
MME	PORTE	JULIE	Professeur agrégé CN	LIMOGES
M.	PRADET	MICHEL	Professeur agrégé HC	MONTPELLIER
MME	PRIESTER	STEPHANIE	Professeur agrégé CN	STRASBOURG
MME	PRIMAS	NATHALIE	Professeur agrégé CN	LYON
M.	RHETY	ALAIN	IA-IPR	AIX-MARSEILLE
M.	RICARD	PHILIPPE	Professeur agrégé CN	LYON
M.	RIGAL	CHRISTIAN	Professeur agrégé CN	MONTPELLIER
M.	ROLAN	HUGUES	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	ROZIER	DENIS	Professeur agrégé HC	LIMOGES
M.	SALAMON	HENRI	Professeur agrégé HC	TOULOUSE
M.	SCELLOS	FREDERIC	Professeur agrégé HC	CAEN
MME	SEVILLA	NATHALIE	Maitre de conférences	NANCY-METZ
MME	SOCIE	MYRIAM	Professeur agrégé CN	AIX-MARSEILLE
M.	STENUIT	JACQUES	IA-IPR	BORDEAUX
M.	TAILFER	PIERRE ETIENNE	IA-IPR	LYON
MME	TANGUY	BERNADETTE	Professeur agrégé HC	BORDEAUX
M.	TRAVERT	MAXIME	Maitre de conférences	AIX-MARSEILLE
M.	TRIBALAT	THIERRY	IA-IPR	LILLE
MME	VAN MELLE	GWENAELLE	Professeur agrégé CN	ORLEANS-TOURS
M.	VANDENABEELE	JEROME	Professeur agrégé CN	GUADELOUPE
M.	VANLERBERGHE	GILLES	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	VERNAT	JEAN PHILIPPE	Professeur agrégé CN	LIMOGES
M.	VETTRAINO	JACQUES	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	VORS	OLIVIER	Professeur agrégé CN	LILLE

STATISTIQUES GENERALES

2011

AGREGATION INTERNE

	INSCRITS	%	AYANT composé	%	ADMISSIBLES	%
FEMMES	744	40.09%	370	39.61%	93	41.15%
HOMMES	1112	59.91%	564	60.39%	133	58.85%
TOTAUX	1856	100.00%	934	100.00%	226	100.00%

CAER

	INSCRITS	%	AYANT composé	%	ADMISSIBLES	%
FEMMES	80	36.36%	35	34.31%	7	35.00%
HOMMES	140	63.64%	67	65.69%	13	65.00%
TOTAUX	220	100.00%	102	100.00%	20	100.00%

CANDIDATS AYANT COMPOSE AUX 2 ECRITS:	AGREGINT	881
	CAER	98

CANDIDATS ADMISSIBLES AUX DEUX CONCOURS:	AGREGINT	226
	CAER	20

	AGREG INT	CAER
TOTAL DU DERNIER ADMISIBLE	47	41
MOYENNE DU DERNIER ADMISIBLE	9.30	8.10
NOMBRE DE POSTE MIS AU CONCOURS	100	10
NOMBRE DE POSTE MIS ATRIBUES	100	8
PRESENTS A TOUTES LES EPREUVES	221	20
MOYENNE DU DERNIER ADMIS	9.30	9.21

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Première épreuve écrite – Session 2011

Sujet : De 1940 à nos jours, l'apprentissage et l'évaluation des techniques du corps et des techniques sportives dans la séance d'éducation physique et sportive ont-ils fait évoluer la formation des enseignants d'EPS ?

Préambule

Croisant plusieurs intitulés du programme, et concernant la totalité de la période sur laquelle porte celui-ci, le sujet proposé pour le premier écrit de la session 2011 ne cherchait pas à surprendre. Il permettait au contraire de faire usage des connaissances acquises, tout en ouvrant de multiples perspectives. Aussi est-ce bien là qu'il faut situer le sens de cette première épreuve, où la prise de recul a pour fonction d'appeler à saisir les problèmes de l'éducation physique d'aujourd'hui dans leur genèse. La réflexion sur le passé se justifie parce qu'elle contribue à éclairer le présent et aussi parce que les réponses apportées à des questions semblables dans des contextes différents aident à mieux les formuler au regard des situations présentes.

Les techniques du corps, se transmettent et s'apprennent. Leur définition, proposée par M. Mauss dans sa célèbre conférence de 1934, les caractérise comme des manières de faire mettant en jeu le corps à l'articulation du social et du biologique par l'intermédiaire du psychologique, c'est-à-dire comme la formation par le groupe, et les institutions, d'une personne qui incorpore des manières d'agir, de sentir, de penser. Cette définition invite à une approche transdisciplinaire des contenus de l'éducation physique. Les exigences d'un point de vue qui considère le corps et les conduites motrices comme résultat des représentations et des cultures sont au cœur d'une question qui propose d'envisager la formation des enseignants d'éducation physique comme transmission d'un ensemble organisé de pratiques, de conceptions, de savoirs, dans un contexte dont il faut repérer les exigences et les incidences.

L'intérêt du sujet tient d'abord aux relations qu'il propose d'explorer.

D'abord, celles des techniques du corps et des techniques sportives. Certains les opposent, d'autres incluent les secondes dans les premières, et font des techniques sportives les techniques du corps les plus caractéristiques des sociétés occidentales, les techniques sportives succédant alors aux techniques du corps.

Ensuite la mise en relation concerne les apprentissages et les évaluations de ces techniques, tels qu'ils s'actualisent dans la séance d'éducation physique et la formation des enseignants de cette discipline. En effet, on peut se demander, aux différentes étapes de l'évolution de l'éducation physique, si ce sont les pratiques d'enseignement qui déterminent les formations, si celles-ci ont un effet en retour, voire un rôle moteur. En examinant comment cette relation réciproque prend en compte certains éléments du contexte culturel, social, institutionnel, mais aussi scientifique, on s'interroge alors sur la construction de l'identité de l'éducation physique.

Un sujet de concours est non seulement une occasion d'évoquer de manière articulée, construite, un certain nombre de questions pour en faire avancer la compréhension dans une perspective rationnelle et problématisée, mais encore pour une discipline comme l'éducation physique et sportive, l'occasion de questionner son identité et sa fonction. Le faire en référence au passé proche permet de donner à cette démarche l'épaisseur temporelle et les possibilités de distanciation sans lesquelles la réflexion risque d'être un éternel recommencement.

Les éléments constitutifs du sujet

Ce que l'on peut d'abord attendre d'un sujet, est qu'il propose matière à réflexion dans le cadre du programme de l'épreuve. La relation avec les chapitres « techniques du corps et techniques sportives », « évolution de la formation des enseignants d'EPS », « l'évaluation, la réussite et l'échec de l'élève en EPS » est évidente et contribue à expliquer que dans leur ensemble, les copies ne manquent pas d'informations utiles. Par ailleurs, des éléments de réflexion ont été empruntés par les candidats aux chapitres consacrés au « sport scolaire », aux « différents courants pédagogiques en EPS », ainsi qu'à celui qui envisage « l'exercice, la santé et l'EPS pour tous les élèves ». Ces constats permettent de souligner la possible contribution de tous les thèmes constitutifs du programme. De plus, l'approche du sujet nécessitait de transformer des routines de traitement conduisant à penser que c'est uniquement ou d'avantage la formation des enseignants qui a pu faire évoluer l'apprentissage et l'évaluation des techniques du corps et des techniques sportives.

Les techniques du corps et les techniques sportives

Retenir comme point de départ une analyse des techniques du corps et des techniques sportives en éducation physique de 1940 à nos jours, à condition de dépasser la simple description chronologique, et de prendre en

compte, comme le sujet l'indique, la nécessité de distinguer diverses formes de techniques, conduit à interroger l'identité même de l'éducation physique. Il convient de ne pas se contenter, comme le font encore trop de copies, d'une première définition vite énoncée, et sur laquelle on ne revient plus ensuite. Faire reposer la réflexion sur les différentes acceptions prises par le concept de technique, du corps, sportive, expressive, d'entretien de soi, de loisir conduit à placer l'accent sur ce qui pour un professionnel de l'éducation physique et sportive est central : l'activité de l'élève, sa mise en forme, sa mise en œuvre. L'acquisition de techniques se traduit en effet par le choix des exercices, l'organisation de l'année, la programmation des cycles, l'alternance de leçons tests et d'évaluations terminales, l'organisation d'un rapport au corps, à l'espace et aux autres. L'organisation de l'activité de l'élève apprenant constitue le point central du sujet, qui conduit à aborder les manifestations motrices dans leurs dimensions énergétiques, cognitives et affectives, et dans leur rapport avec les cultures. Ce qui revient à les considérer comme « faits sociaux totaux ».

On peut remarquer que si les textes officiels et les mises en forme que proposent auteurs et courants sont bien abordés, il est par contre beaucoup plus rare que la technique comme activité de l'élève soit caractérisée par une description précise. **Ce point aveugle paradoxal ne disparaîtra que lorsque le premier écrit de l'agrégation interne sera abordé dans une logique professionnelle, et non comme la seule manifestation d'une culture historique étendue.** Bref, on attend un professionnel cultivé, qui s'autorise à souligner que, si les définitions des techniques sont en rapport étroit avec les données culturelles et scientifiques, leur actualisation par les élèves n'y renvoient qu'indirectement, s'expliquent par d'autres déterminants, et laissent une part de liberté aux acteurs.

L'apprentissage et l'évaluation dans la séance d'éducation physique

Par définition, puisqu'elles sont d'abord sociales, les techniques du corps se transmettent, et donc s'apprennent. Cet apprentissage se fait dans la famille, et le groupe de pairs, par intériorisation d'un habitus, et se distingue par conséquent des apprentissages sportifs, et des apprentissages scolaires. Il y a là similitudes et différences, transfert de compétence, et questions à poser sur les causes, les conséquences, les inconvénients et les avantages de cette « scolarisation ». Il se pourrait que l'école puisse s'enrichir à considérer ce qui se faisait antérieurement par les jeux entre pairs, en particulier en matière de rapport à la règle. Par ailleurs, la séance d'éducation physique peut être envisagée sous divers aspects : il s'agit de celle qui est préconisée par les textes, ou par certains concepteurs, ou encore de celle qui se fait...

Rares sont les candidats qui ont abordé ces questions, à l'arrière plan desquelles le sujet posé rencontre pourtant une problématique majeure, en référence à M. Foucault ou à P. Bourdieu, celle qui fait du corps ce sur quoi et par quoi s'exerce le pouvoir, et des apprentissages des techniques les processus par lesquels une société exerce son contrôle sur les individus qui la constituent.

La formation des enseignants, initiale, continue, permanente

Le sujet demandait d'envisager les conséquences des apprentissages et des évaluations des techniques du corps et des techniques sportives dans la séance d'éducation physique pour la formation des enseignants, initiale et continue. Cette mise en relation, qui implique de toute évidence des actions en retour permettait aussi, ce qui n'a pas toujours été vu, de faire des choix : n'était à envisager dans la séance, que ce qui s'est traduit dans la formation ou a résulté de celle-ci. Faute de quoi, le sujet pouvait induire à une prolifération de données plus juxtaposées que liées, qui pénalise la démonstration en la transformant en énumération. D'autant plus que la formation initiale se complète des formations continue et permanente, qui selon les périodes, jouent un rôle dont l'importance varie, comme s'attachent à le montrer les meilleures copies.

La question du lien entre ce que font les élèves, ce qu'ils apprennent, et ce que l'on apprend pour enseigner est centrale : comment s'articulent activité professionnelle et formation ? Comment se prépare-t-on à enseigner des techniques sans s'identifier à un simple technicien ? La question de la nature et de la place des pratiques motrices telles qu'elles ont été mises en forme, « technicisées » par les différents acteurs, qu'il s'agisse des gymnastiques construites et de la rééducation, de la « technique des exercices » définie par Georges Hébert, ou des techniques sportives permet de faire le lien avec les conceptions de la formation, initiale, continue et permanente. La question qui se pose dans cette perspective est celle du passage entre apprentissages hors de l'école, et apprentissages « scolarisés », rationalisés et évalués. A ce passage, condition de l'émergence des gymnastiques dans l'École, en correspond un deuxième, qui s'illustre tout au long de l'histoire des formations de moniteurs, d'abord, de maîtres et de professeurs ensuite. Suffit-il, comme on le croyait encore il y a peu, de constituer pour les Instituts d'éducation physique et les ENSEPS un corps enseignant associant des « techniciens » et des « universitaires » pour former des enseignants compétents en matière de transmission des techniques du corps ?

Les mises en relation et la chronologie

Au niveau le plus élémentaire, on trouve des copies qui traitent des deux grands blocs constitutifs du sujet, les techniques d'un côté, la formation de l'autre sans préciser la nature et le sens de leurs relations. Au niveau suivant une première forme de relation est envisagée, dans le sens induit par le sujet, des techniques vers la formation, voire dans le sens inverse, sans réciprocité. Au troisième niveau, la relation est établie, souvent de manière

unidirectionnelle, et même parfois, timidement, de manière réciproque. Aux deux derniers niveaux, qui correspondent aux meilleures copies, les relations sont complexes, réciproques, différentes selon les périodes de la chronologie, qui peut être déterminée par rapport aux différentes figures qui les caractérisent. A ce sujet, il apparaît que les copies qui justifient les bornes temporelles par rapport au sujet sont les moins nombreuses, et qu'il est le plus souvent fait appel à une organisation en trois parties qui pourrait convenir quel que soit la question traitée. Or c'est bien le choix des relations à privilégier permet de justifier les constructions du questionnement majeur et du découpage chronologique par rapport à celui-ci.

La lecture et le classement des copies

Le jury tient à attirer l'attention sur les principaux aspects qui permettent de discriminer les dissertations. A l'évidence, la question du style rédactionnel se pose d'emblée. Le jury reste perplexe quant à la non-prise en compte des contraintes minimales quant à la forme du propos. La non-maîtrise régulière, et ce dès le début de la dissertation, des règles orthographiques (accord des temps, genre des noms, accord des adjectifs, marques du pluriel et du singulier par exemple.) n'est pas recevable lorsque que sa récurrence est observée. Les candidats se doivent de ne pas négliger cet aspect et s'y préparer. Par ailleurs, il convient de porter un soin particulier à l'usage des noms propres. De trop nombreuses approximations pénalisent le propos puisqu'elles révèlent une superficialité des références (scientifiques, culturelles, historiques.) alimentant le discours. Pour clore ce point formel, le jury souligne le soin devant être apporté à la calligraphie. Sont fréquemment observées des inconstances dues, pour une part, à la maladresse du candidat et, pour une autre, à la mauvaise gestion du temps de l'épreuve (dans ce cas, la dégradation est progressive jusqu'à la conclusion). Les exigences formelles de la dissertation, qui sont cependant bien respectées dans l'ensemble des copies, représentent le seuil en dessous duquel la copie devient irrecevable.

Ajoutons cependant que dans leur ensemble, les copies sont lisibles, voire bien présentées, et témoignent d'une bonne maîtrise des règles de l'expression écrite.

Une approche formelle des copies conduit à constater la présence de longues introductions. Il arrive qu'elles enferment le lecteur dans une série de définitions juxtaposées, sans poser le problème et indiquer une dynamique de traitement. Les parties sont souvent équilibrées et se terminent, dans les bonnes copies, par des transitions qui les résument et annoncent la suite. En ce sens le propos s'inscrit dans une démarche historique où les ruptures n'excluent pas les héritages. La conclusion reprend l'essentiel et tire les conséquences. Le plus difficile est de faire émerger d'une analyse serrée du sujet un questionnement original, qui à la fois en retient tous les éléments et en même temps rencontre quelques questions essentielles suscitant des argumentations cohérentes. Celles-ci gagnent à être pertinentes non seulement pour l'éducation physique et sportive, mais aussi de manière plus générale pour une réflexion sur le rôle de l'Ecole.

Comme cela est expliqué dans la présentation générale des deux écrits, le travail des membres du jury a été facilité par la construction de « bandeaux » dans lesquels se situent les copies, dont les caractéristiques ont été repérées sur un échantillon représentatif par les pré-correcteurs.

Du point de vue des mises en relation, les copies les plus faibles (Niveau cinq) se caractérisent par l'absence de véritable prise en compte du sujet, par un traitement fragmentaire. Il s'agit souvent de copies qui tournent court, où le candidat formule un propos en lien anecdotique avec l'un des termes clés du sujet. On range également dans cette catégorie les copies irrecevables sur le plan de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe. Un traitement partiel de la période définie par le sujet, l'oubli d'une partie de la chronologie contribuent à classer la copie dans ce bandeau.

Pour le niveau quatre, la copie propose un traitement partiel du sujet. Les termes clés n'en sont pas définis, leurs liens ne sont pas explorés ou alors d'une façon superficielle, les enjeux du sujet ne sont pas perçus. Pour ce qui est des relations, c'est surtout la formation des enseignants qui détermine le choix des techniques du corps ou des techniques sportives, qui sont souvent considérées comme exclusives, voire en contradiction. Enfin les connaissances mobilisées sont superficielles.

Au troisième niveau, nous constatons une mise en relation qui met en relation de manière privilégiée soit apprentissage et évaluation, soit techniques du corps distinguées des techniques sportives avec la formation des enseignants, et commence à envisager l'existence de relations en retour. La période du programme est couverte, mais un traitement inégal est observé selon les séquences chronologiques, le candidat donnant à chacune d'entre elles un contenu plus ou moins précis. Le traitement du sujet reste incomplet, les termes clés ne sont pas tous définis, certaines définitions restent superficielles. Les connaissances sont présentes, mais peu diversifiées, peu originales et les relations évoquées plus postulées que démontrées. A ce niveau, cependant apparaît une volonté de traiter l'intégralité de la période du programme, en faisant l'effort de retenir pour chaque séquence temporelle ses caractéristiques majeures.

Au deuxième niveau, la relation dialectique entre tous les éléments du sujet est posée. Les termes clés sont définis, même si les définitions ne sont pas toujours mises en perspective, ni reprises dans le cours du développement. Les connaissances mobilisées sont variées, pertinentes, sans toutefois recouvrir toutes les dimensions de la problématique. La mise en relation avec le contexte est réalisée, de façon rapide, et les enjeux du sujet commencent à apparaître. A ce niveau, le candidat relie les termes du sujet et met en évidence un axe de traitement qui lui permet de ne rien négliger d'important. Les périodes constitutives du plan sont articulées entre elles, et liées aux termes clés du sujet, ce qui permet de mettre en évidence la complexité de leurs relations.

Enfin, au premier niveau, le système complet des relations est construit. Chacun des termes clés est défini dans toutes ses dimensions, une relation réciproque est envisagée, qui relativise le poids d'un déterminisme issu des seules pratiques. Des influences réciproques, qui varient selon les périodes sont envisagées, et des connaissances nombreuses et pertinentes éclairent la réflexion, dans la mesure où, par exemple, les déterminants externes et internes qui pèsent sur la formation des enseignants sont abordés. Enfin, les enjeux de la question sont explicités. La dissertation permet au candidat de se positionner à l'égard des connaissances scientifiques actuelles, et de formuler de manière réfléchie des conclusions personnelles ambitieuses et innovantes.

Bandeau	Structure	Caractéristiques majeures du bandeau	Modulation de la note
1	Appr. ↔ éval TC ↔ TS (Appr. et éval) ↔ FE (TC et TS) ↔ FE Système complet : dialectique	<ul style="list-style-type: none"> - Chacun des mots clefs est investigué dans chacune de ses dimensions - Une relation non circulaire est envisagée mais les limites sont clairement posées et la relation inverse doit apparaître. - Les influences réciproques apparaissent clairement et les connaissances, nombreuses et pertinentes, éclairent la réflexion. - Les déterminants externes et internes qui pèsent sur la formation des enseignants sont abordés. - Les enjeux du sujet sont explicités 	Connaissances et références *précision *pertinence *variété
2	Appr+éval → FE TC+TS → FE Relation dialectique posée	<ul style="list-style-type: none"> - Les mots clefs sont définis mais il manque une mise en perspective des ces définitions. - Les connaissances, variées et pertinentes, ne recouvrent pas l'ensemble des dimensions et des termes clefs du sujet - Les déterminants externes et internes sont abordés superficiellement ou limités à un champ. - Les enjeux du sujet sont parfois explicités 	Périodes traitées *totalité de la période prise en compte Originalité Qualité formelle du texte *calligraphie *orthographe *style *syntaxe
3	(Appr. + éval) → FE (TC et TS) → FE Relation hypothétique ou formelle	Traitement incomplet du sujet: <ul style="list-style-type: none"> - Les mots clefs ne sont pas tous définis et certaines définitions restent superficielles - Les connaissances sont présentes mais peu variées et originales - Les enjeux du sujet sont confus ou peu explicites. 	Architecture de la production *équilibre des parties *respect des parties annoncées *qualité des transitions
4	FE → TC/TS et ou App.+éval ← - - - Passe partout / copie toute faite Relation inversée quasi exclusive	Traitement partiel ou caricatural du sujet : <ul style="list-style-type: none"> - Définition des termes clefs est partielle ou absente - Liens absents, anecdotiques, caricaturaux ou superficiels - Peu de connaissances mobilisées - Les enjeux du sujet sont absents. 	
5	Non prise en compte du sujet Traitement fragmentaire Devoir non terminé	Plusieurs cas de figure envisageables : <ul style="list-style-type: none"> - Traitement hors sujet - Devoir inachevé. - Copie irrecevable sur le plan de l'orthographe, de la grammaire, et de la syntaxe. 	

Document d'aide à l'évaluation des copies : écrit 1, session 2011

Légende : Appr: apprentissage ; éval: évaluation ; TC : techniques du corps ; TS : techniques sportives ; FE : formation des enseignants.

Conclusion et recommandations aux candidats

Le jury du premier écrit a en commun avec celui du second les exigences de forme, la valorisation d'une réflexion aussi riche dans le traitement que dans l'introduction, et l'attention aux mises en relations complexes entre les termes centraux du sujet. Rien ne sert en effet de les évoquer initialement, puis de les oublier dans la démonstration, ce qui concourt à dissimuler les relations qu'ils entretiennent. Dans une démarche de dissertation, il convient de passer du récit à l'analyse, de l'affirmation à la démonstration, de la juxtaposition aux développements articulés.

Le jury du premier écrit regrette une tendance à la stéréotypie, qui l'a conduit à lire dans un certain nombre de copies les mêmes arguments empruntés à un nombre limité d'auteurs. Ceux-ci d'ailleurs ne sont que rarement cités pour ce qu'ils ont apporté d'original, ou le sont sans commentaire ni pondération. Cet usage commun s'accompagne souvent d'une chronologie dont les bornes ne sont pas justifiées et dont les périodes, parce que bien souvent implicites, sont considérées comme étanches. Ce qui laisse à penser que jamais le passé ne se prolonge dans le présent qui le suit.

Dans un contexte où la forme – expression, construction – a progressé, il reste pour certains candidats à dépasser les écueils que nous venons d'évoquer. Ce qui ne doit pas faire oublier que de remarquables copies ont été valorisées par des notes élevées.

DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Seconde épreuve d'admissibilité - Session 2011

Programme de l'épreuve : Les sujets portent sur des thèmes nécessitant chez les candidats la confrontation de données scientifiques et culturelles aux pratiques et connaissances professionnelles. Parallèlement à une maîtrise des données relatives aux APSA et à leur utilisation, il est attendu des candidats qu'ils justifient leurs choix dans les mises en œuvre de l'enseignement de l'EPS.

SUJET 2011 : *Comment l'enseignant d'EPS peut-il contribuer à l'acquisition d'habiletés motrices tout en sollicitant les différentes ressources ? En relation avec le développement et les transformations de l'adolescent, vous illustrerez vos propositions dans deux activités relevant de compétences différentes.*

Analyse du sujet

Le sujet avait pour fonction principale d'appeler le candidat à se saisir d'une problématique liée à des mises en œuvre concrètes qui incombent à l'enseignant d'EPS (*Comment l'enseignant peut-il contribuer ... ?*). Comme pour les trois sessions précédentes, c'est donc sur le « *comment* » qu'invitait prioritairement le sujet à disserter. Dans la première phrase du sujet, les termes « *acquisition* », « *habiletés motrices* », « *ressources* » couvraient une part importante des thèmes du programme 2011. Ces concepts demandaient à être définis et analysés dans le contexte scolaire. Dans un second temps, les notions de « *développement et transformations de l'adolescent* » devaient être suffisamment maîtrisées pour fonder et circonscrire la réponse à la question. Enfin, le choix judicieux de deux APSA relevant de compétences différentes devait permettre d'illustrer les réponses pour des niveaux de classe ciblés dans les zones pubertaires et péri pubertaires.

Mais la complexité du sujet amenait aussi les candidats postulant au niveau de l'agrégation d'EPS, à analyser les termes-clés tout en exploitant leurs interactions dans une dynamique d'évolutions. La formule « *tout en...* », constituait l'élément charnière du libellé du sujet. La capacité à mettre en relation l'acquisition des habiletés motrices et les sollicitations des différentes ressources a constitué l'axe central de composition des bandeaux de notation. Dans le même esprit, la nature, le degré et les formes de contribution de l'enseignant ont été retenues comme une des clés pour positionner les meilleures compositions dans les meilleurs bandeaux.

La lecture et les repères de l'évaluation

Les bandeaux de classement utilisés cette année par les correcteurs sont restés dans l'esprit de ceux de l'année précédente. Ils sont présentés ci-dessous et illustrent la logique dans le classement des candidats par rapport au sujet de la session 2011.

	Positionnement de la copie			Modulation de la note	
	Niveaux de traitement du sujet permettant de situer la copie dans les bandeaux	Critères de positionnement dans le bandeau sélectionné	Notes	Niveau des connaissances théoriques et référencées	Cohérence et pertinence des illustrations
Traitement du sujet	Comment l'enseignant d'EPS peut-il optimiser, enrichir, approfondir l'acquisition des habiletés motrices tout en sollicitant les différentes ressources à partir des transformations des adolescents au cours de leur parcours de formation au regard des limites et contraintes dans les différents champs de son d'intervention ?			Registres permettant de fonder les propositions :	<p>Choix et Traitement des APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Forme de pratique ○ Activité du pratiquant ○ ... <p>Connaissances des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Caractéristiques et périodes favorables/ âge ○ Potentialités ○ Identité de genre <p>Nature des illustrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Issues de 2 activités relevant de compétences différentes ○ Dans des contextes différents (EPS obligatoire, facultative, AS...) ○ A des niveaux différents ○ En considérant la progression des niveaux <p>Source des illustrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Issues d'une construction personnelle ○ Référencées ○ Réappropriées
Niveau 1	Idem N2. La copie situe également les limites de sa contribution et identifie les champs complémentaires ou d'approfondissement.	Les mises en œuvre ne se cantonnent plus dans les champs de l'EPS obligatoire. Prise en compte de son action dans la globalité du système éducatif.	16 - 20		
Traitement du sujet	Comment l'enseignant d'EPS peut-il contribuer à l'acquisition des habiletés motrices tout en sollicitant les différentes ressources à partir des transformations des adolescents au cours de leur parcours de formation ?				
Niveau 2	Les relations entre habiletés motrices et ressources sont problématisées en terme de réciprocité / dépendance et envisagées dans la temporalité. L'enseignant provoque l'acquisition d'habiletés motrices en prenant appui sur le développement et les transformations des adolescents.	L'enseignant organise son travail dans un processus évolutif. Les adolescents apparaissent dans le contexte particulier de l'enseignement de l'EPS. Passage d'une adolescence générique à des adolescents situés.	12 - 15		
Traitement du sujet	Comment l'enseignant d'EPS peut-il articuler l'acquisition des habiletés motrices avec la sollicitation des ressources en tenant compte des transformations de l'adolescence ?				
Niveau 3	« Cœur de sujet » : Les relations entre habiletés motrices et ressources sont problématisées en terme de réciprocité / dépendance. Elles sont favorisées et induites par l'activité de l'enseignant.	Identifie plusieurs éléments contribuant à l'acquisition d'habiletés motrices La période de l'adolescence est prise en compte mais l'enseignant s'y adapte simplement : une adolescence générique Le parcours de formation n'est pas traité.	8 - 11		
Traitement du sujet	En quoi l'enseignement de l'EPS favorise-t-il l'acquisition des habiletés motrices et/ou la sollicitation des ressources ?				
Niveau 4	Les liaisons entre habiletés motrices et ressources s'établissent d'elles même : elles ne relèvent pas de l'activité de l'enseignant ni de celle des élèves. OU La liaison entre habiletés motrices et ressources est unilatérale.	Listing de principes généraux portant sur l'apprentissage en EPS (feedback, répétitions, ...) et moins sur les processus d'acquisition des habiletés motrices identifiées. L'enseignant n'agit pas sur l'interaction entre habileté motrice et sollicitation de ressources. Les illustrations sont ponctuelles et servent peu la démonstration. Quelques données sur l'adolescence qui servent peu la démonstration.	5 - 7		
Traitement du sujet	La mise en jeu des habiletés motrices et la sollicitation des ressources en EPS ?				
Niveau 5	Des généralités ou des confusions conceptuelles. Absence de liaison entre habiletés motrices et sollicitation de ressources OU Les liaisons ne portent pas sur le processus d'acquisition	Hors sujet Devoir incomplet Absence de définition des thèmes centraux	0 - 4		

Comme pour la session 2010, les correcteurs se sont attachés à identifier le sujet véritablement traité par le candidat. Cet axe de lecture des copies s'est avéré une nouvelle fois suffisamment discriminant pour être retenu comme élément constitutif des bandeaux de notation. S'efforcer de répondre à la question posée, à toute la question, et uniquement à cette question est la première activité à laquelle les candidats doivent se livrer pour prétendre à l'admissibilité.

Ainsi, indépendamment de la pertinence des propositions en termes de mises en œuvre professionnelle, et de la clarté de leurs illustrations, ne pas s'emparer de la question des liaisons entre l'acquisition des habiletés motrices et la sollicitation des ressources, revenait à se disqualifier soi-même. N'établir des liens qu'entre les habiletés motrices et les ressources associées se révélait très insuffisant puisque le sujet portait sur les processus d'acquisitions et non seulement sur les seuls acquis.

Dans une moindre mesure, réduire le sujet à la contribution favorable de l'enseignement de l'EPS à l'acquisition d'habiletés motrices, par une sollicitation ciblée de certaines ressources ne suffisait pas non plus pour accéder au seuil de l'admissibilité. En effet, ces copies occultaient l'enseignant et/ou l'élève de la sollicitation des ressources ; la pratique de l'APSA, ou au mieux, une certaine forme de pratique de l'APSA se suffisant à elle-même pour y répondre. A ce niveau, les candidats ont souvent confondu les habiletés motrices et les compétences attendues des programmes, et ont considéré comme synonymes, les termes d'acquisitions et d'apprentissage.

Pour entrer dans le cœur du sujet, il convenait de questionner les articulations à établir par l'enseignant d'EPS entre l'acquisition des habiletés motrices et la sollicitation des ressources des élèves - adolescents concernés. Problématiser cette relation en termes de réciprocité et/ou de dépendance permettait de répondre au premier degré des attentes légitimes du jury. A ce premier niveau de recevabilité, les propositions se sont adressées le plus souvent à des adolescents « génériques », l'enseignant se contentant de prendre en compte certaines caractéristiques majeures. Entrer dans le sujet et y rester ne suffisait pas tout autant pour dépasser le seuil de l'admissibilité. Encore fallait-il interroger la nature des contributions de l'enseignant d'EPS, qui ajuste ses choix professionnels au regard d'élèves-adolescents situés sur un parcours de formation en EPS, couvrant l'ensemble du second degré. La thèse la plus fréquemment soutenue étant que l'enseignant d'EPS favorise et guide l'acquisition des habiletés motrices en s'appuyant sur les transformations et le développement des ressources des élèves imputables à l'adolescence considérée comme processus. Au premier niveau de classement autorisant l'admissibilité, ont été positionnées les copies qui ont situé les limites des contributions de l'enseignant d'EPS en termes d'optimisation, d'enrichissement ou de développement des acquisitions motrices au regard des contraintes imposées et des ressources offertes par le système éducatif français. Il s'agissait dès lors de faire état des perspectives ouvertes par les champs d'enseignement de l'EPS, facultatifs, complémentaires ou d'approfondissement et de prendre en compte le parcours de formation des élèves dans sa globalité.

Principaux attendus du jury concernant l'analyse des termes du sujet

Le sujet imposait de mettre en relation et en tensions, l'acquisition des habiletés motrices par des élèves adolescents et la sollicitation de leurs ressources en référence à des compétences développées dans le cadre de la pratique d'APSA, support de l'enseignement de l'EPS. La thématique de l'acquisition des habiletés motrices » ouvrait la réflexion vers les processus qui conduisent les élèves à devenir efficaces et économiques dans les tâches qui leur sont proposées d'accomplir. Il s'agissait d'éclairer dans le contexte de l'EPS l'accès, l'assimilation, l'appropriation, la stabilisation, le renforcement ou encore l'enrichissement des capacités motrices acquises par apprentissage chez l'élève et l'adolescent. La thématique de « la sollicitation des ressources » orientait la réflexion vers la mobilisation du potentiel de chaque élève. Ces ressources sont de nature différente (affective, énergétique, cognitive...) et concevoir leurs sollicitations n'est pas une évidence. Par exemple, elles peuvent être mises au service des apprentissages. Elles peuvent aussi être mobilisées au cours des apprentissages et permettre ainsi la stabilisation de ce potentiel. Elles peuvent encore et aussi se développer grâce à ces processus d'acquisition... Il s'agissait ainsi d'interroger les interactions en jeu lorsque « l'acquisition des habiletés motrices » et la « sollicitation des ressources » étaient visées simultanément et/ou successivement dans le cadre d'enseignement de l'EPS.

Il était attendu à minima des candidats qu'ils

- envisagent les diverses catégories d'habiletés motrices composant les compétences visées en EPS ;
- identifient les ressources mises en jeu pour leurs acquisitions ;
- explicitent les processus de mobilisation, de consolidation et d'enrichissement de ces habiletés dans le cadre du développement des compétences ;
- abordent les transformations liées à l'adolescence comme autant d'obstacles et/ou de leviers entravant ou facilitant l'acquisition des habiletés motrices requises ;

- précise la nature de la contribution de l'enseignant d'EPS quant à la conception et la mise en œuvre de son enseignement, l'organisation du travail de la classe, l'évaluation des acquisitions des élèves ;
- situe la part de leur contribution personnelle dans le cadre d'équipes pédagogiques, disciplinaires, interdisciplinaires, voir partenariales.

Les illustrations

Le sujet imposait des illustrations portant sur deux APSA de compétences différentes. Le choix des candidats s'est porté majoritairement sur le badminton 11%, le demi-fond 11%, la natation 10%, la gymnastique 8%, l'escalade 8%, le handball 7% et la musculation 5,5%.

Les compétences propres (CP) représentées l'ont été dans les proportions suivantes : la CP4 (36 %), la CP1 (29 %), la CP3 (16 %), la CP5 (10 %) et la CP2 (9 %). Les pourcentages recueillis par les groupements d'activités associés étaient, pour les activités athlétiques (19%), les sports collectifs (19%), les activités de raquette (14 %), les activités gymniques (11%), les activités d'entretien et de développement de soi et les activités aquatiques (9,5 %), les APPN (9%), les activités artistiques (5 %) et de combat (4 %).

Concernant les niveaux de classe choisis pour situer les illustrations demandées, dans 29% des cas, il s'agissait d'élèves-adolescents de 6^{ème} ; dans 21 % de classe de 5^{ème} ; 21% de 4^{ème} ; 20% de 3^{ème} ; 20% de 2^{nde} ; 11 % de 1^{ère} et 14% de terminale.

Plus de 50 % des illustrations se sont avérées inadéquates, et/ou présentées comme allant de soi. Elles ont le plus souvent confirmé le placement de la copie dans les bandeaux 5 et 4. 27 % des candidats se sont limités dans leur illustration à articuler l'acquisition des habiletés motrices avec la sollicitation des ressources ou avec les transformations de l'adolescence. Pour 15 %, ils ont su illustrer et mettre en avant la contribution de l'enseignant reliant l'acquisition des habiletés motrices avec la sollicitation des différentes ressources et transformations des adolescents au cours de leur parcours de formation. Pour les meilleurs, la régulation des situations proposées permettait d'optimiser, d'enrichir et d'approfondir les processus d'acquisition.

On peut enfin retenir que 15 % des illustrations étaient uniquement empruntées à des publications professionnelles et pour 40 % à des expériences professionnelles personnelles. Les illustrations qui ont utilisé des propositions référencées et éprouvées ont très souvent induit, lorsqu'elles appuyaient concrètement et directement les interactions citées précédemment, un saut qualitatif dans l'appréciation de la copie.

Les curseurs utilisés pour affiner la note

L'usage de deux curseurs a permis d'ajuster le niveau de positionnement des copies au sein de chaque bandeau ; le niveau de connaissances théoriques et référencées d'une part et le degré de cohérence et de pertinence des illustrations. Le sujet appelait les candidats à fonder leurs propositions sur les registres scientifiques, institutionnels et didactiques, à les illustrer auprès de publics différents, dans des contextes divers couvrant l'ensemble de la scolarité « adolescente », et à les traduire dans des pratiques scolaires d'APSA, favorables aux acquisitions motrices en lien avec une sollicitation judicieuse de ressources.

Les principaux constats des correcteurs

Pour cette session 2011, le niveau général des prestations semble continuer à progresser surtout en ce qui concerne l'organisation méthodologique des devoirs et la qualité des problématiques, plus ouvertes dans leur majorité et d'avantage ciblées sur le sujet posé. Cela se traduit par une diminution sensible des devoirs hors sujet, inachevés ou présentant des carences graves dans le positionnement et la définition des termes clefs du sujet. Les formations proposées semblent devenir de plus en plus performantes et intègrent d'année en année les recommandations évoquées dans les rapports. Pour autant des lacunes persistent encore et toujours et doivent pourtant absolument être gommées par les futurs candidats pour accroître leur chance de réussite.

- Rappelons que les éléments de forme tels que l'orthographe, la syntaxe, et surtout la calligraphie peuvent devenir un élément d'évaluation rédhibitoire. Il est étonnant qu'un effort ne soit pas entrepris par les candidats concernés pour répondre à ce pré requis qui conditionne une lecture positive de la copie.
- Si la qualité des introductions est en amélioration avec un effort de définitions initiales plus ouvertes et référencées, l'évocation de développements et de thèses très ambitieuses en

relation avec la complexité du sujet, génère souvent des effets pervers en retour. Sont ainsi observées des inconstances et des dégradations de la copie dues pour une part à la maladresse ou au niveau du candidat mais pour une autre part à une mauvaise gestion du temps de l'épreuve. En effet, la diversité des pistes soulevées en introduction ne sont retenues que si elles sont convoquées, développées et mises en relation pleinement dans le corps du devoir. C'est souvent dans le domaine de la mise en relation des termes centraux du sujet que cette tendance s'est révélée la plus fréquente.

- La tendance au formatage des réponses et du traitement peut aussi s'avérer pénalisant. Le jury s'étonne du caractère monolithique de certains plans de devoir et certaines illustrations empruntées à un nombre limité d'auteurs et de revues professionnelles.
- La diversité des références est exigée tout en rappelant que les choix personnels issus d'une expérience professionnelle sont judicieux et parfaitement recevables dans ce type d'écrit. La faiblesse récurrente de certaines copies concerne aussi la qualité des références et des connaissances scientifiques proposées support à l'argumentation. Rares sont les candidats capables de mobiliser, exploiter et pondérer des connaissances scientifiques didactiques et pédagogiques actualisées et de première main dans l'ensemble des secteurs couverts par le sujet donné. En effet, le candidat à l'agrégation doit montrer que ses prises de positions s'appuient sur des références valides, et intégrées. Le jury a noté à une certaine stéréotypie dans la construction des devoirs et une tendance à emprunter les arguments à un nombre limité d'auteurs. Parallèlement, il semble important de réitérer la recommandation que le bon sens pédagogique (ce qui va de soi) et la professionnalité empirique ne peuvent suffire pour attester de la capacité à « agréger » et mobiliser les différents champs de connaissances.
- Le dernier conseil consiste à rappeler que la conclusion attendue ne peut se résumer à un simple résumé du devoir, mais doit déboucher sur des éléments prospectifs et personnels dans lesquels l'engagement du candidat peut s'exprimer. Ainsi, une gestion du temps équilibrée est nécessaire pour que le devoir ne soit pas considéré comme inachevé.

EPREUVES D'ADMISSION

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION

Une nouvelle formulation de la question a été donnée aux candidats admissibles pour la 1^{ère} épreuve orale d'admission de la session 2011 du concours de l'agrégation interne EPS. Cette formulation reste conforme aux textes et programmes du concours en vigueur.

Le présent rapport précise les orientations consécutives à cette nouvelle formulation. Il reprend à son compte un certain nombre d'éléments présentés dans les rapports antérieurs, mais vise à permettre aux futurs candidats et aux centres de formation de mieux percevoir les inflexions de fond de cette épreuve réorientée.

Cadre général et évolution de l'épreuve

La première épreuve d'admission, d'une durée de 1h30, est dotée d'un coefficient 4. L'épreuve s'organise en deux temps : la présentation orale et écrite d'un exposé par le candidat suivi d'un entretien mené par un jury de trois personnes composée d'un personnel des corps d'encadrement, d'un enseignant du second degré, d'un enseignant de l'enseignement supérieur. Ces deux moments et ce jury doivent permettre d'apprécier les différentes dimensions des compétences du candidat.

La question de la session 2011 est la suivante :

« En fonction de vos choix didactiques et de choix pédagogiques que vous retiendrez dans le projet EPS du collège ou du lycée xxxxxx, proposez et justifiez trois séquences d'enseignement dans la leçon X, Y, Z du cycle de (APSA du programme) s'adressant à tous les élèves de la classe de XM. Chaque séquence d'enseignement sera comprise comme une partie d'une des trois leçons et aura une durée minimale de 15 minutes. »

L'évolution de cette question répond à deux objectifs : éviter, après 22 ans de concours avec une même question, des prestations orales formatées devenant à terme pénalisantes pour le candidat et la discipline ; apprécier chez les candidats la compétence à mettre en évidence d'une véritable stratégie d'enseignement fondée sur des choix pédagogiques et didactiques étayés.

La proposition de trois séquences d'enseignement inscrites dans trois leçons d'EPS imposées dans un cycle et à destination de tous les élèves d'une classe, doit conduire les candidats à témoigner de leur professionnalité en interrogeant autrement que par le passé les logiques de temporalité et de dynamique des apprentissages.

Cette perspective est d'autant plus importante qu'aujourd'hui la discipline s'appuie sur un curriculum rénové de l'enseignement de l'EPS et s'insère parmi un ensemble d'orientations du système éducatif renouvelées qui balisent les parcours individuels de formation des élèves.

Ainsi, s'il s'agit toujours de concevoir et mettre en œuvre un enseignement d'Education Physique et Sportive, aujourd'hui il convient de mieux prendre en compte parmi l'ensemble des éléments fournis par le dossier, la temporalité des apprentissages dans les stratégies d'évolution du cycle. L'objectif est de rendre tous les élèves compétents et éduqués au sens où le définissent les programmes de la discipline et les textes sur l'Ecole.

Au travers de la construction et de l'articulation de trois séquences d'enseignement, les candidats doivent pouvoir montrer au jury leur capacité à mobiliser et confronter leurs pratiques et savoirs professionnels avec leurs connaissances scientifiques, culturelles et institutionnelles, au service des apprentissages de tous les élèves d'une classe donnée.

Le jury attire l'attention sur l'importance qu'il y a à élaborer un diagnostic dans le contexte singulier du dossier, à construire, conduire, évaluer les effets d'un enseignement et à l'inscrire dans le trajet de formation de tous les élèves de la classe proposée. A cet égard, il apprécie une réflexion personnelle, à la fois impliquée et distanciée, se nourrissant de connaissances actualisées et éprouvées, issues de champs divers, en relation avec les enjeux de la discipline.

L'épreuve nécessite donc un haut degré de professionnalité. Le candidat montre qu'il constitue une ressource potentielle pour les missions de formation et d'innovation, les fonctions de référent pédagogique et de conseil qui peuvent être dévolues à un professeur agrégé d'EPS recruté par la voie interne.

Le jury précise que la durée minimale d'une séquence est de 15 minutes et qu'elle intègre l'ensemble

des différents moments correspondant à son déroulement pour tous les élèves de la classe. La nature, la place et le positionnement des séquences dans la leçon sont déterminés par le candidat en fonction de ses choix didactiques et des choix pédagogiques qu'il a retenus dans le projet EPS et qu'il se propose d'illustrer et de resituer en continuité ou en rupture avec les contenus du dossier. Il est entendu que les leçons démarrent quand les élèves sont en tenue au pied de l'installation et se terminent quand les élèves retournent au vestiaire.

L'exposé

Pour traiter le sujet proposé par le jury, le candidat dispose d'un temps d'exposé de 45 minutes maximum. Il doit présenter trois séquences d'enseignement s'adressant à une classe du second degré (collège, lycée général, technologique ou professionnel) dans une APSA (activité physique et sportive ou artistique) support de l'enseignement de l'EPS. Les activités inscrites au programme 2011 sont les suivantes : gymnastique sportive, athlétisme, boxe française, course d'orientation, danse contemporaine, rugby, musculation, basket-ball, natation, tennis de table.

L'exposé doit être une réponse élaborée à la question posée. Les trois séquences d'enseignement doivent être présentées, justifiées et argumentées au regard d'un contexte singulier d'enseignement et d'un public particulier. Les éléments de ce contexte sont proposés dans un dossier d'établissement identique à la session 2010, relié et non détachable. Ce dossier rassemble les principaux projets (de classe, de cycle, d'EPS, d'AS, d'établissement), les caractéristiques de l'environnement de l'établissement (local, sportif, culturel, social et économique) ainsi que les contenus de toutes les leçons et bilans du cycle que le candidat est invité à exploiter. Il constitue un point d'appui incontournable du candidat dans sa phase de préparation. L'exposé, accompagné de médias (5 posters, 1 paper board sans papier et 1 tableau), sert d'ancrage et d'ouverture à l'entretien. Il permet d'apprécier les capacités à répondre de façon située, structurée, claire et cohérente à la question posée.

L'entretien

D'une durée incompressible de 45 minutes il prend appui sur l'exposé. Au regard des données contenues dans le dossier, le candidat est interrogé sur la précision de son diagnostic, la cohérence et la pertinence intra séquence et inter séquences, le réalisme de ses choix, la validité de ses démarches pédagogique et didactique. Le jury s'appuie sur les propositions du candidat pour sonder ses capacités de réflexion et d'argumentation. Celui-ci est invité à préciser les différents effets attendus et à expliciter les stratégies d'enseignement et d'apprentissage en jeu au cours des trois séquences d'enseignement inscrites dans les trois leçons et le cycle. Son niveau d'implication et de distanciation doit traduire une compréhension des enjeux de la discipline, composante du système éducatif.

Protocole de l'épreuve

Les modalités de passation de l'épreuve sont rappelées lors de l'accueil des candidats :

- Les candidats sont convoqués 10 mn avant le début de préparation de l'épreuve pour prendre connaissance du dossier support du sujet ;
- L'ordre d'attribution des dossiers est établi par un tirage au sort effectué par le jury ;
- La fiche sujet précise le type d'établissement, les trois leçons imposées support des trois séquences d'enseignement, l'APSA, la classe ou le groupe d'élèves concernés. Des précisions complémentaires peuvent y être mentionnées. Elles concernent le plus souvent une modification des conditions de déroulement des séances ou des séquences au regard des conditions habituelles décrites dans le dossier. Leur vocation est d'apporter des précisions au candidat, de permettre des enrichissements possibles et non de le déstabiliser ;
- **Sur le concours, les sujets ont couvert de façon homogène tous les niveaux d'enseignement, tous les niveaux de classe et la totalité des APSA du programme de l'épreuve ;**
- La lisibilité du sujet est vérifiée conjointement par le candidat et le secrétariat du concours avant l'entrée dans la salle de préparation ;
- En salle de préparation, le candidat dispose d'une table de travail, de cinq posters et de feuilles de brouillon. **Il dispose également des textes de programmes d'EPS du collège, du lycée général et technologique et du lycée professionnel et des fiches ressources ;**
- A l'issue des cinq heures de préparation, le candidat est conduit dans une salle d'interrogation. Il dispose d'un temps suffisant pour installer ses posters avant de débiter sa présentation.
-

Cadre d'analyse de la prestation du candidat

Les champs d'analyse de la prestation

La prestation des candidats est appréciée et notée globalement (exposé et entretien) selon quatre axes de questionnement :

- Les déterminants des séquences et leurs articulations ;
- Les acquisitions et les transformations des élèves ;
- Les stratégies d'intervention de l'enseignant et l'activité des élèves au cours des séquences ;
- L'analyse réflexive sur les enjeux de la discipline et du système éducatif.

Les déterminants des séquences et leurs articulations

Les capacités de synthèse et d'adaptation du candidat doivent lui permettre de réaliser un diagnostic à partir d'une analyse critique des éléments du dossier, afin de concevoir un ensemble de séquences réalistes et mises en perspective : pourquoi cette séquence dans cette leçon et pas une autre, pourquoi ces séquences et pas d'autres, pourquoi ces relations entre séquences et pas d'autres ?

Le candidat doit :

- **Utiliser et justifier** un cadre d'analyse du dossier lui permettant de faire des choix cohérents et pertinents. Ces choix se fondent à partir des éléments du contexte d'enseignement particulier présenté par le dossier :
 - Les différents projets : d'établissement, d'Education Physique Sportive, d'AS, du cycle (objectifs et évaluation), de la classe ;
 - La place des leçons dans le cycle et le moment de l'année ;
 - Les caractéristiques des élèves ;
 - Le diagnostic posé par l'enseignant porteur du dossier ;
 - L'organisation du curriculum de l'élève ;
- **Argumenter** les continuités et/ou les ruptures entre le cycle présenté dans le dossier et les séquences proposées ;
- **Préciser** l'ensemble des éléments structurant chaque séquence et les liens qu'elles entretiennent : les objectifs, le traitement didactique de l'APSA, les démarches, les stratégies, les distributions dans le temps de la leçon et du cycle, les hypothèses de réponses et d'acquisitions des élèves ;
- **Identifier et évaluer** les effets obtenus.

Les acquisitions et les transformations de tous les élèves

L'APSA support reste la clé de voûte des contenus proposés. Ceux-ci doivent être adaptés à tous les élèves et permettre les transformations en relation avec les finalités et les objectifs de l'EPS et de l'Ecole. Ces contenus significatifs de l'APSA exigent du candidat qu'il en maîtrise : la logique, les enjeux, les mobiles d'agir, les habiletés motrices, les techniques, les résultats, la sécurité. Il convient aussi d'éclairer la façon dont les propositions favorisent, la mobilisation, l'assimilation, l'appropriation, la stabilisation, le renforcement des capacités motrices que chacune d'entre elles permettent d'acquérir. Le candidat doit être en mesure de justifier des choix didactiques et techniques à partir de connaissances telles que la biomécanique, l'énergétique, ...

Le candidat se doit également d'anticiper et de réguler :

- Les processus d'enseignement - apprentissage mobilisés : lesquels et, pourquoi, en fonction de l'APSA, des profils d'élèves, du moment du cycle, de l'année ;
- La manière dont les élèves peuvent construire et combiner en action des compétences propres à l'EPS et des compétences méthodologiques et sociales, au regard des programmes de la discipline ;
- Les procédures de transformation retenues : progressivité, volume, logiques d'enchaînement des situations ;
- Les charges de travail proposées et les effets attendus, qu'elles se situent sur les plans énergétique (durée, nombre de répétitions, intensité), affectif et cognitif ;
- Les impacts psychosociologiques liés à l'expérience vécue par les élèves (investissement, sens, estime de soi, genre, ...) ;
- Les contenus relatifs à la sécurité.

Ainsi cette compétence à éclairer les acquisitions et les transformations de tous les élèves nécessite des candidats qu'ils confrontent à la fois sur des cadres théoriques identifiés et maîtrisés mais aussi sur des connaissances éprouvées par la pratique.

Les stratégies d'intervention de l'enseignant et l'activité des élèves

Le candidat doit pouvoir présenter, expliciter, mettre en œuvre, adapter si nécessaire ses stratégies d'intervention lors des séquences en s'appuyant sur la réalité de la classe. Il doit être en mesure de mettre en place des conditions favorables aux apprentissages et à la progression de tous les élèves par une mise en relation des modes de transmission, de régulation et d'appropriation. Dans la conduite des séquences, la prestation doit faire apparaître l'organisation, la différenciation, la régulation, les modes de guidage, l'évaluation et l'articulation du projet d'enseignement au projet d'apprentissage (motiver, créer du sens). La description de l'activité de tous les élèves doit permettre de voir clairement la nature des transformations visées et la part que ces élèves prennent dans l'identification et la construction de leurs compétences. Le jury rappelle qu'à tous les niveaux de scolarité, la finalité de l'EPS est de former, par la pratique scolaire des APSA, un citoyen cultivé, lucide, autonome physiquement et socialement éduqué.

En résumé, le candidat doit montrer au jury qu'il sait ce qu'il enseigne, à quel moment, pourquoi et comment ; et qu'il sait ce que ses élèves apprennent, à quel moment, pourquoi et comment.

L'analyse réflexive sur les enjeux de la discipline et du système éducatif

Le candidat doit enfin pouvoir élargir son propos pour situer sa professionnalité et son engagement au sein de la discipline, de l'établissement et du système éducatif. Il doit être capable d'en apprécier les enjeux et les évolutions, ce qui impose une attitude réflexive impliquée et une distanciation qui l'amènent à se positionner en se référant à des connaissances tant sur le plan institutionnel et scientifique.

Les outils d'évaluation

La prestation du candidat est évaluée et notée de manière globale (exposé et entretien) en référence à quatre bandeaux d'évaluation ; l'affinement du positionnement est réalisé à partir de deux curseurs.

Exposé et entretien

<p>Bandeau 1 : Prestation innovante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse systémique : organise, justifie et discute ses choix de séquences - Apprentissages construits intégrant des effets systémiques et cohérents dans les 3 séquences (connaissances, compétences, ressources) - Enseignant stratège, séquences en interrelations - Vision distanciée et engagement (profil formateur) <p>Met en perspective trois séquences identifiées en prévoyant des effets explicites impliquant tous les élèves en fonction de compétences identifiées</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-bottom: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Axe de discrimination spécifiques à l'épreuve</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Axe de discrimination spécifique au candidat</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 30%; text-align: center;"> <p>Pondération</p> <p>Justification</p> <p>Exploitation</p> <p>Mobilisation</p> <p>Evocation</p> </div> <div style="width: 30%; text-align: center;"> <p>Clarté</p> <p>Pertinence</p> <p>Puissance</p> <p>Portée</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="width: 30%; text-align: center;"> <p>Activité de tous les élèves CHARGES DE TRAVAIL</p> </div> <div style="width: 30%; text-align: center;"> <p>Prise en compte éducative des</p> </div> <div style="width: 30%; text-align: center;"> <p>Discernement</p> <p>Engagement</p> <p>Argumentation</p> <p>Innovation</p> </div> </div>
<p>Bandeau 2 : Prestation dynamique et tactique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix pertinents et opérationnalisés des séquences - Apprentissages situés pour tous les élèves à partir des événements particuliers envisagés dans et entre les séquences - Enseignant régulateur, intervention ciblée et différenciée - Vision et implication élargie <p>Articule trois séquences en identifiant les effets attendus et/ou l'activité des élèves est régulée en relation avec les compétences visées</p>	
<p>Bandeau 3 : Prestation prescriptive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de choix et de séquences juxtaposées sans opérationnalisation - Apprentissage implicite - début de mise en relation, adéquation des situations aux objectifs mais de façon formelle et juxtaposée entre les séquences (élève générique) - Enseignant animateur, « magie de la tâche » - Vision disciplinaire des textes, du positionnement, du rôle de l'enseignant <p>Juxtapose trois séquences en relation avec des effets évoqués, l'élève reste générique et les éléments constitutifs de la compétence ne sont pas travaillés</p>	
<p>Bandeau 4 : Prestation restreinte et plaquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de choix ou traitement illogique de(s) séquence(s) - Apprentissages incidents, placage de situations et / ou de séquences dans une temporalité aléatoire ou absente - Absence de l'enseignant - Récite, se raconte et/ou connaissance lacunaire des textes <p>Expose des séquences réduites à des tâches ou des situations, sans lien entre elles, l'élève n'est pas présent, la compétence n'est au mieux que citée-</p> <p>Irrecevabilité: Hors-sujet, Mise en danger, Aucun apprentissage. Les 3 séquences ne sont pas affichées</p>	

Cet outil d'évaluation n'engage que le jury de cette présente session. Il n'est pas à exclure qu'il soit modifié lors de la prochaine session.

Perspectives de préparation

La prestation du candidat

La production de posters

Comme cela est souligné dans les rapports précédents, les posters présentés sont au service de l'exposé et doivent être conçus comme des supports à la communication. Ils doivent présenter une sélection stratégique d'informations servant de point d'appui à la présentation des séquences, dans une approche dynamique.

Un affichage des choix réalisés lors de la lecture du dossier nécessite de les faire ressortir d'un point de vue visuel.

Rappelons que la confection et la gestion des posters ne s'improvisent pas le jour de l'épreuve. Elle doit s'anticiper pour permettre au candidat de mettre en évidence, le jour de l'épreuve, les éléments les plus significatifs de ses choix et de ses séquences. Il n'est pas attendu de format ou de modèle particulier, mais une proposition professionnelle qui traduit une réflexion cohérente, permettant de présenter et justifier des choix.

La prestation orale

Le candidat doit être en mesure de réaliser une prestation riche et structurée au service de la présentation des séquences d'enseignement. La répartition temporelle entre les différentes étapes de l'exposé doit être optimisée : plan de l'intervention, choix personnels, séquences, conclusion. Elle doit tenir compte du fait que le sujet posé questionne la place de chaque séquence au sein d'une leçon et la relation entre ces séquences au sein d'un cycle. L'exposé, dans sa forme écrite et/ou orale doit rendre les propositions défendues accessibles au jury. L'utilisation appropriée des différents médias (voix, regard, gestuelle, posters, tableau blanc) doit être mise au service de la consistance de la prestation. Une décontraction exagérée, une communication trop théâtrale sont fortement déconseillées car elles génèrent régulièrement les effets inverses à ceux recherchés.

Il est incontournable de se préparer à la durée de l'épreuve. L'entretien arrive après cinq heures de préparation et quarante cinq minutes d'exposé. Il exige une disponibilité intellectuelle optimale. C'est un effort spécifique qui mérite d'être éprouvé avant le concours.

Les différents niveaux observés dans les bandeaux

BANDEAU 1 : PRESTATION INNOVANTE

L'analyse multi factorielle conduit à des propositions stratégiques à effets systémiques sur l'ensemble des séquences. Les propositions mettent en perspective la complexité des situations d'enseignement/apprentissage. Elles s'adressent à chaque élève. Les élèves sont les acteurs de leurs apprentissages. L'enseignant est un stratège. Le passage d'une séquence à l'autre intègre les rythmes et les formes d'apprentissage des élèves. Les stratégies d'intervention sont différenciées en fonction de la nature de ce qu'il y a à apprendre et de la distribution des séquences. Un positionnement argumenté par des éclairages variés permet au candidat de prendre de la distance avec sa professionnalité, de pondérer ses propos et de manifester une implication réfléchie.

Le candidat révèle une vision globale de sa mission d'enseignant à partir de la spécificité de son expérience d'enseignant d'EPS.

BANDEAU N°2 : PRESTATION DYNAMIQUE ET TACTIQUE

Choix pertinents et opérationnalité des séquences

Les séquences sont problématisées, elles prennent en compte la singularité du contexte d'enseignement. Les choix sont organisés pour faire apprendre tous les élèves. Le candidat opère ces choix en articulant le pôle de la didactique de l'APSA et le pôle pédagogique relatif à la démarche d'enseignement.

Exemples :

- Classe de première, sauvetage, au regard du profil des élèves, le candidat finalise le cycle autour de la thématique comprendre pour apprendre.
- Classe de première, en musculation, alors que les deux séquences à présenter sont séparées par deux leçons, L3/L6, le candidat envisage l'évolution du travail amorcé en L4/L5 pour mieux préciser les contenus d'enseignement de la séquence en L6.

Apprentissages situés pour tous les élèves à partir des événements particuliers envisagés dans et entre les séquences

Le candidat identifie ce qu'il y a à apprendre et présente des contenus prioritaires. Un parti pris organise les contenus et est assumé pendant l'entretien. La démarche est perceptible au cours des séquences d'enseignement avec des cadres didactiques et pédagogiques fonctionnellement articulés. Les situations évoluent au gré des apprentissages et des variables que l'enseignant intègre.

Les apprentissages sont situés dans le temps et mis en perspective.

Exemple : Classe de première, en musculation, le candidat choisit l'ordre de présentation des mobiles à partir des difficultés que les élèves ont encore à régler en termes de trajets moteurs et de placement du dos.

Enseignant régulateur, intervention ciblée et différenciée

Les caractéristiques individuelles sont prises en compte et font l'objet d'aides spécifiques à l'apprentissage visé. L'enseignant guide les élèves dans leurs apprentissages. Les supports d'intervention, artefacts divers, sont de véritables instruments de recueil de données et constituent des éléments de régulation et d'apprentissage mettant les élèves en projet. Les interventions de l'enseignant permettent aux élèves de s'engager dans des parcours d'apprentissages différenciés. L'architecture des séquences s'organise à partir d'une articulation signifiante des situations. Les rôles sociaux et socio-moteurs sont à l'interface des compétences propres et des compétences méthodologiques et sociales. Les indicateurs chiffrés sont interprétés et utilisés pour faire évoluer les situations d'apprentissage.

Exemple :

- Classe de quatrième, en gymnastique, les niveaux d'exigence sur les ateliers sont différenciés et complexifiés (rotation avec vitesse, dans l'axe, équilibré), la bascule vers l'enchaînement ne s'effectue pas nécessairement pour tous aux mêmes moments.
- Classe de quatrième, en boxe française, le candidat joue sur deux registres emboîtés de régulation des apprentissages en adaptant ses interventions en fonction des effets identifiés de la mise en place du tutorat.

Vision et implication élargies

Une argumentation, utilisant un cadre d'analyse référencé, permet au candidat de prendre de la distance vis-à-vis de sa pratique.

Exemple :

- Classe de seconde, des élèves sont en situation de surpoids, le candidat est capable d'analyser et de relativiser les implications de ses contenus au regard des enjeux de santé.

BANDEAU 3 : PRESTATION PRESCRIPTIVE

Présentation de choix et de séquences juxtaposées sans opérationnalisation

Les choix opérés par le candidat sont envisagés de manière univoque : soit sur le pôle de la didactique de l'APSA, soit sur le pôle pédagogique relatif à la démarche d'enseignement. Les séquences sont présentées sans que les relations entre elles soient envisagées.

Exemple : Classe de quatrième, en tennis de table, la continuité est abordée en séquence 1, la gestion de l'espace en séquence 2. Le candidat ne précise pas les apprentissages que les élèves doivent avoir stabilisés en séquence 1 pour aborder la séquence 2.

Apprentissage implicite – début de mise en relation, adéquation des situations aux objectifs, mais de façon formelle et juxtaposée entre les séquences (élève générique)

Le candidat identifie ce qu'il y a à faire pour apprendre mais les contenus sont descriptifs et souvent présentés comme une succession d'opérations à réaliser par les élèves. Il a une lecture globale de l'élève sans identifier les conduites typiques des différents niveaux. L'apprentissage des rôles sociaux et socio-moteurs demeure implicite.

Exemple :

- Classe de troisième, en boxe française, la situation de mise à distance ne prend pas en compte les différences morphologiques, les alternatives décisionnelles. Les incertitudes du rapport de force ne sont pas conçues.
- Classe de cinquième, en basket-ball, le candidat annonce que grâce à l'arbitrage les élèves pourront atteindre la compétence méthodologique et sociale numéro 2 « respecter les règles de vie collective et assumer les rôles liés à l'activité », sans présenter de contenus spécifiques dans les séquences.

Enseignant animateur, « magie de la tâche »

Le candidat propose des modalités de gestion des situations d'apprentissage sans procédures de guidage explicites et évolutives. Les régulations sont inexistantes ou caricaturales sans institutionnalisation de ce qu'il y a à apprendre. Les situations demeurent juxtaposées. La construction des rôles sociaux et socio-moteurs se limite à leur attribution.

Exemple :

- Classe de seconde, en danse, le candidat propose de donner un inducteur : le foulard afin travailler l'amplitude du mouvement sans apport de contenus tant sur le plan des connaissances que des attitudes.
- Classe de cinquième, en basket-ball, le candidat travaille sur l'écartement en se contentant de diviser le terrain en trois couloirs.

Vision disciplinaire des textes, du positionnement, du rôle de l'enseignant

Le candidat utilise les registres d'argumentation de façon partielle et non-articulée parmi le professionnel, l'institutionnel et le scientifique.

Le candidat se justifie exclusivement par les programmes de la discipline. Il connaît de manière formelle les textes mais ne se positionne pas en tant qu'acteur essentiel de la rénovation du système. Les problématiques relatives aux enjeux de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences ne sont pas appréhendées.

Exemple :

- Classe de terminale, en danse, treize élèves sont inscrits en option histoire des arts, la relation du cycle à cette option n'est pas explorée.
- Classe de cinquième, en course d'orientation, alors que certains élèves pratiquent cette activité dans le cadre de l'association sportive, ce lien n'est pas pris en compte dans la relation EPS – AS.

BANDEAU 4 : PRESTATION RESTREINTE ET PLAQUEE

Irrecevabilité (hors sujet, mise en danger, aucun apprentissage)

Les 3 séquences ne sont pas présentées.

Elles sont inadaptées aux textes réglementaires (sécurité).

Le candidat détourne ou ignore un élément significatif de la question et/ou du dossier.

Absence de choix ou traitement illogique de(s) séquence(s)

Les choix opérés par le candidat ne tiennent pas compte de l'attente des programmes, du niveau de classe et des caractéristiques des élèves. Le candidat traite l'APSA de manière illogique au regard de la compétence attendue.

Exemple :

- Classe de seconde, en boxe française, un groupe de neuf élèves dans lequel la distribution des rôles se déroule ainsi : deux tireurs, un arbitre et six juges.
- Classe de cinquième, rugby, proposition d'une transmission exclusive de la balle de la main à la main sur l'ensemble du cycle.
- Classe de troisième, en danse, alors que le candidat ambitionne de faire progresser les élèves sur le temps, il fixe ses interventions exclusivement sur l'amplitude du mouvement.
- Classe de sixième, en saut en hauteur, pour une classe le travail est centré exclusivement sur le rôle des segments libres pour améliorer les impulsions.

Apprentissage incident ; plaquage de situations et/ou de séquences dans une temporalité aléatoire ou absente

L'enseignant n'est pas en mesure de préciser le quoi apprendre, le comment appréhender et le comment faire. Il n'identifie pas les variables qui permettent de structurer les situations à l'intérieur des séquences.

Exemple :

- En tennis de table, le candidat envisage dans deux séquences au sein de deux leçons contiguës (leçon 3 et 4), dans la première de travailler sur la rupture de l'échange à partir de la gestion de l'espace, dans la seconde par la gestion de la vitesse.
- En gymnastique, le choix des agrès est aléatoire sans référence aux élèves et à la progressivité. La séquence 1 propose un circuit roulade avant, roulade arrière, roue, ATR. La séquence 2 ajoute poutre et barres. La séquence 3 aborde la notion d'enchaînement.
- Classe de 1^{ère} bac pro, en musculation, l'élève individualise ses charges sans disposer d'aucun repère ni connaître sa charge de référence.

Absence de l'enseignant

L'intervention de l'enseignant demeure centrée sur l'organisation. L'activité d'apprentissage des élèves n'est pas envisagée.

- En gymnastique, l'enseignant présente la succession des ateliers sans intervenir sur le fonctionnement des situations et les apprentissages des élèves.
- En natation, le candidat envisage un travail par niveau et par ligne d'eau où il se concentre sur l'un d'entre eux en ignorant l'autre.
- Classe de sixième, en basket-ball, le candidat se contente d'annoncer, en guise de régulation de son enseignement, qu'il complexifiera ou simplifiera la tâche, sans précision supplémentaire.

Récite, se raconte et/ou connaissance lacunaire des textes

Le candidat ne perçoit pas les enjeux de la discipline et se limite à des jugements de valeur.

- Classe de cinquième, en relais-vitesse, le candidat annonce que remplir une fiche d'observation comparant un 40m plat à un 40m relais, permet aux élèves d'acquérir les compétences du pilier trois du socle commun.

Les différents niveaux observés dans les curseurs

Activités de tous les élèves / charges de travail

Quel est le degré d'activité des élèves d'un point de vue moteur, énergétique, moteur, méthodologique et social ?

D'un côté le candidat valorise sans justification explicite un point de vue en ignorant les autres, à l'opposé il discrimine les facteurs qui lui font prendre en compte et manipuler les trois dimensions au regard des besoins des élèves.

Les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'activité des élèves sont-ils choisis a priori et maîtrisés ?

D'un côté l'activité de l'élève est envisagée de manière syncrétique, à l'opposé les différents types charges sont précisées et anticipées pour être adaptées à chaque élève.

Cette activité est-elle adaptée à chaque élève ?

D'un côté l'activité est représentée par un système de contraintes formel et identique pour tous, à l'opposé une combinaison réfléchie des contraintes est conçue afin de permettre des stratégies individuelles d'apprentissage.

Prise en compte éducative des textes

Les séquences s'articulent-elles avec les programmes de la discipline ?

Les séquences s'appuient-elles sur les textes règlementaires qui organisent la discipline (sécurité, inaptitudes, ...) ?

Les séquences prennent-elles en compte les textes qui régissent le système éducatif (loi sur le handicap, loi d'orientation, ...) ?

D'un côté les textes sont évoqués, à l'opposé l'utilisation des textes est pondérée par leur mise en perspective avec un contexte éducatif dont témoigne le dossier.

Axes de discrimination spécifiques au candidat : discernement, engagement, argumentation et innovation

D'un côté le candidat subit les déterminants, ses propos sont auto référencés, à l'opposé il joue sur les déterminants avec un éclairage multi référencés.

Conclusion

L'évolution de l'épreuve s'appuie sur une nouvelle formulation de la question. La professionnalité du candidat à la réussite au concours de recrutement de professeurs agrégés par la voie interne est ainsi éprouvée dans sa capacité à s'inscrire et à intervenir dans une nouvelle temporalité des apprentissages.

Le jury souhaite insister sur :

- La qualité du diagnostic et la nécessité pour le candidat de repérer dans le dossier imposé, l'ensemble des déterminants, de les analyser et de choisir ceux qui lui paraissent les plus pertinents ;
- La consistance des contenus, notamment ceux significatifs de l'APSA au regard des différentes compétences visées pour la classe considérée. Ici, comme les années précédentes, le jury insiste sur l'exigence d'un haut niveau de maîtrise des APSA : connaître, analyser, donner du sens...
- La précision de la construction des séquences et de leurs articulations dans un contexte précis;
- La densité de l'activité de **tous les élèves** et la richesse des interactions productrices des apprentissages pour **chacun d'entre eux** ;
- Le réalisme des acquisitions et de leurs évolutions.

Ces exigences appellent la maîtrise critique de cadres théoriques identifiés et de connaissances éprouvées par la pratique. Le jury rappelle enfin que rendre les élèves compétents par l'EPS n'a de sens que parce que cela permet d'inscrire leurs parcours de formation dans des perspectives éducatives plus larges.

DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION

PRESTATION PHYSIQUE

Cette première partie de la deuxième épreuve d'admission évalue les connaissances techniques et didactiques du candidat dans le cadre d'une « prestation physique » qu'il s'agit d'illustrer. Cette évaluation s'opère dans un cadre particulier puisque le candidat se doit de mobiliser des connaissances techniques et didactiques pour se prescrire des situations d'apprentissage ajustées à ses propres besoins et à ses propres ressources du moment, au regard de la thématique imposée.

Les candidats de la session 2011 ont pu s'appuyer sur la précédent rapport du jury pour mieux comprendre le déroulement des épreuves, et identifier plus précisément les éléments retenus pour apprécier leur prestation physique. Les interprétations erronées du texte de référence sont devenues aujourd'hui rarissimes. Il convient néanmoins de réaffirmer ce que nul candidat admissible ne doit ignorer inscrire sa prestation au centre de gravité de l'épreuve.

- *Le candidat est libre de composer cette prestation comme il l'entend à partir du moment où les composants retenus illustrent précisément la thématique et lui correspondent personnellement.* C'est la compétence du candidat à se mettre « **personnellement** » en situation pour illustrer la thématique qui a été évaluée. Ainsi le niveau de la prestation physique n'est pas corrélé ou dépendant au niveau de compétences et de performance repéré uniquement lors des séquences imposées.
- Le jury a pris soin de vérifier que les thématiques à illustrer puissent l'être également lors des séquences imposées, et ce quel que soit le niveau de compétences et de performance du candidat. En d'autres termes, le candidat est invité à adapter le contenu et la réalisation de ces séquences en les positionnant dans le temps, dans le souci d'illustrer la thématique, tout en respectant scrupuleusement les contraintes imposées par le texte du concours.
- Ne sont pris en compte que les éléments effectivement réalisés au cours des 30 minutes de la prestation. Les éventuels propos développés par le candidat lors des deux dernières minutes de la préparation pour présenter au jury la composition de sa prestation ne donnent pas lieu à évaluation. Cette règle s'applique également pour les propos adressés au jury pendant la prestation quand le temps d'explications ou de justifications prend le pas sur le temps « moteur ». Dans ce cas, le candidat se pénalise lui-même puisque le jury considère que le candidat n'a pas su exploiter les 30 mn accordées pour illustrer concrètement la thématique.
- Ayant pris connaissance de la thématique, les candidats ont pu disposer de 15 minutes pour construire et organiser leur prestation physique. Ce moment n'a pas été pris en compte dans l'évaluation. Dans chaque APSA et pendant cette préparation, les candidats ont pu :
 - Occuper la zone de prestation physique attribuée;
 - Disposer du matériel spécifique mis à disposition;
 - Solliciter les éventuels plastrons ;
 - Utiliser une table et une chaise proches de la zone de prestation ainsi que de brouillons qui ne peuvent être communiqués au jury durant le temps de la prestation.

Se sont éloignés du centre de gravité de l'épreuve les candidats qui :

- ont passé en revue un catalogue d'exercices, sujets à démonstration, sans rapport avec leur niveau de pratique et leurs ressources personnelles ;
- se sont imposés une séance d'entraînement comportant quelques éducatifs techniques « passe-partout » ;
- ont confondu la prestation physique avec un entretien « situé » où les commentaires descriptifs ou justificatifs prennent le pas sur les réalisations motrices.

La notation a porté sur deux objets d'évaluation distincts en utilisant deux outils différents. Ils sont présentés ci-dessous et prennent en compte :

- Pour une part importante, la capacité du candidat à concevoir, organiser et gérer des séquences libres et imposées pour illustrer une thématique en relation étroite avec son niveau de pratique et de ressources réelles dans une perspective d'amélioration, d'optimisation, d'apprentissage et/ou de consolidation ;
- Pour une moindre part, le niveau de compétence et de performance a été exclusivement évalué lors de la ou les séquences imposées. Le jury a valorisé les candidats qui se sont manifestement préparés pour s'exprimer à un niveau maximal de performance le jour de l'épreuve et compatible avec leur niveau de pratique et de ressources.

Bandeau 1

Le candidat configure les variables et paramètre les contraintes du dispositif et des situations pour présenter une démarche d'apprentissage régulée et personnalisée

Bandeau 2

Le candidat structure la ou les situations en rapport avec la thématique en respectant la logique de l'activité. Il adapte les situations à son niveau et à ses ressources

Bandeau 3

Le candidat enchaîne une suite de situations souvent en rapport avec la thématique mais dont la cohérence n'apparaît pas de façon évidente. Certaines situations ne s'avèrent pas pertinentes au regard des ressources et du niveau du candidat.

Bandeau 4

La plupart des situations sont sans lien avec la thématique imposée.

Procédures communes de l'épreuve de prestation physique

Dans toutes les APSA, le jury a été composé des 2 mêmes jurés pour la prestation physique et l'entretien. Les installations ont été accessibles 30 minutes avant la préparation de la prestation physique. Une zone d'échauffement distincte de celle de la prestation physique a été précisée au candidat. Lors de la présentation de l'épreuve, les points suivants ont été notifiés aux candidats :

- la zone d'évolution pour la prestation et la préparation dont il ne peut sortir durant le temps de l'épreuve ;
- Le matériel mis à disposition et sa localisation. Tout autre matériel en dehors d'un chronomètre ou d'une montre a été interdit ;
- Les 2 zones d'évolution des 2 jurés qui ne se superposent pas.

Il a été demandé au candidat de signaler au jury le début et/ou la fin de sa ou ses séquences imposées en levant le bras et en annonçant « début ou fin de la séquence imposée ». Les 2 dernières minutes avant la fin des 15 minutes de préparation de la prestation ainsi que les 10 et/ou 2 dernières minutes avant la fin de la prestation physique ont été annoncées aux candidats qui l'ont souhaité. Le jury a annoncé le début et la fin de la préparation et de la prestation physique

PRESTATION PHYSIQUE

Cette première partie de la deuxième épreuve d'admission évalue les connaissances techniques et didactiques du candidat dans le cadre d'une « prestation physique » qu'il s'agit d'illustrer. Cette évaluation s'opère dans un cadre particulier puisque le candidat se doit de mobiliser des connaissances techniques et didactiques pour se prescrire des situations d'apprentissage ajustées à ses propres besoins et à ses propres ressources du moment, au regard de la thématique imposée.

Les candidats de la session 2011 ont pu s'appuyer sur le précédent rapport du jury pour mieux comprendre le déroulement des épreuves, et identifier plus précisément les éléments retenus pour apprécier leur prestation physique. Les interprétations erronées du texte de référence sont devenues aujourd'hui rarissimes. Il convient néanmoins de réaffirmer ce que nul candidat admissible ne doit ignorer inscrire sa prestation au centre de gravité de l'épreuve.

- *Le candidat est libre de composer cette prestation comme il l'entend à partir du moment où les composants retenus illustrent précisément la thématique et lui correspondent personnellement.* C'est la compétence du candidat à se mettre « **personnellement** » en situation pour illustrer la thématique qui a été évaluée. Ainsi le niveau de la prestation physique n'est pas corrélé ou dépendant au niveau de compétences et de performance repéré uniquement lors des séquences imposées.
- Le jury a pris soin de vérifier que les thématiques à illustrer puissent l'être également lors des séquences imposées, et ce quel que soit le niveau de compétences et de performance du candidat. En d'autres termes, le candidat est invité à adapter le contenu et la réalisation de ces séquences en les positionnant dans le temps, dans le souci d'illustrer la thématique, tout en respectant scrupuleusement les contraintes imposées par le texte du concours.
- Ne sont pris en compte que les éléments effectivement réalisés au cours des 30 minutes de la prestation. Les éventuels propos développés par le candidat lors des deux dernières minutes de la préparation pour présenter au jury la composition de sa prestation ne donnent pas lieu à évaluation. Cette règle s'applique également pour les propos adressés au jury pendant la prestation quand le temps d'explications ou de justifications prend le pas sur le temps « moteur ». Dans ce cas, le candidat se pénalise lui-même puisque le jury considère que le candidat n'a pas su exploiter les 30 mn accordées pour illustrer concrètement la thématique.
- Ayant pris connaissance de la thématique, les candidats ont pu disposer de 15 minutes pour construire et organiser leur prestation physique. Ce moment n'a pas été pris en compte dans l'évaluation.

Dans chaque APSA et pendant cette préparation, les candidats ont pu :

- Occuper la zone de prestation physique attribuée;
- Disposer du matériel spécifique mis à disposition;
- Solliciter les éventuels plastrons ;
- Utiliser une table et une chaise proches de la zone de prestation ainsi que de brouillons qui ne peuvent être communiqués au jury durant le temps de la prestation.

Se sont éloignés du centre de gravité de l'épreuve les candidats qui :

- ont passé en revue un catalogue d'exercices, sujets à démonstration, sans rapport avec leur niveau de pratique et leurs ressources personnelles ;
- se sont imposés une séance d'entraînement comportant quelques éducatifs techniques « passe-partout » ;
- ont confondu la prestation physique avec un entretien « situé » où les commentaires descriptifs ou justificatifs prennent le pas sur les réalisations motrices.

La notation a porté sur deux objets d'évaluation distincts en utilisant deux outils différents. Ils sont présentés ci-dessous et prennent en compte :

- Pour une part importante, la capacité du candidat à concevoir, organiser et gérer des séquences libres et imposées pour illustrer une thématique en relation étroite avec son niveau de pratique et de ressources réelles dans une perspective d'amélioration, d'optimisation, d'apprentissage et/ou de consolidation ;

- Pour une moindre part, le niveau de compétence et de performance a été exclusivement évalué lors de la ou les séquences imposées. Le jury a valorisé les candidats qui se sont manifestement préparés pour s'exprimer à un niveau maximal de performance le jour de l'épreuve et compatible avec leur niveau de pratique et de ressources.

<p>Bandeau 1 Le candidat configure les variables et paramètre les contraintes du dispositif et des situations pour présenter une démarche d'apprentissage régulée et personnalisée</p>
<p>Bandeau 2 Le candidat structure la ou les situations en rapport avec la thématique en respectant la logique de l'activité. Il adapte les situations à son niveau et à ses ressources</p>
<p>Bandeau 3 Le candidat enchaîne une suite de situations souvent en rapport avec la thématique mais dont la cohérence n'apparaît pas de façon évidente. Certaines situations ne s'avèrent pas pertinentes au regard des ressources et du niveau du candidat.</p>
<p>Bandeau 4 La plupart des situations sont sans lien avec la thématique imposée.</p>

Procédures communes de l'épreuve de prestation physique

Dans toutes les APSA, le jury a été composé des 2 mêmes jurés pour la prestation physique et l'entretien. Les installations ont été accessibles 30 minutes avant la préparation de la prestation physique. Une zone d'échauffement distincte de celle de la prestation physique a été précisée au candidat. Lors de la présentation de l'épreuve, les points suivants ont été notifiés aux candidats :

- la zone d'évolution pour la prestation et la préparation dont il ne peut sortir durant le temps de l'épreuve ;
- Le matériel mis à disposition et sa localisation. Tout autre matériel en dehors d'un chronomètre ou d'une montre a été interdit ;
- Les 2 zones d'évolution des 2 jurés qui ne se superposent pas.

Il a été demandé au candidat de signaler au jury le début et/ou la fin de sa ou ses séquences imposées en levant le bras et en annonçant « début ou fin de la séquence imposée ». Les 2 dernières minutes avant la fin des 15 minutes de préparation de la prestation ainsi que les 10 et/ou 2 dernières minutes avant la fin de la prestation physique ont été annoncées aux candidats qui l'ont souhaité. Le jury a annoncé le début et la fin de la préparation et de la prestation physique

ATHLETISME

Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée sur une piste d'une longueur de 150 mètres sur 3 couloirs, n°3, 4, 5 pour 2011 (avec possibilité d'empiéter sur le couloir n° 2 - haie à cheval sur la ligne par exemple). La zone d'échauffement est située sur le virage du côté de l'aire de saut en hauteur. Cette zone a été réservée pour la séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 15 minutes de la préparation) avant le début de la prestation physique. Des haies étaient mises à disposition du candidat en nombre suffisant.

A titre indicatif la séquence imposée a présenté les caractéristiques suivantes :

« Réalisation de trois séries de deux courses de 80 mètres effectuées en ligne droite, départ arrêté (position au choix), le tout réalisé dans un temps maximal de 10 minutes ». Le chronométrage de chaque course a débuté dès que le candidat décolle le pied arrière. Des candidats ont parfois utilisé le starting block mis à leur disposition.

« Les deux courses constituant chaque série sont séparées d'une récupération ne pouvant excéder 30 secondes et s'effectuant en aller-retour sur deux couloirs contigus ». Les 5 dernières secondes ont été égrenées à voix haute par un juré. Cela n'a pas constitué un ordre de départ, mais seulement une indication.

En cas de défaillance non imputable au candidat, les jurés avaient décidé de neutraliser la séquence pour ne pas pénaliser le candidat (par exemple, une rafale de vent ayant fait tomber les haies pendant la période des 30 secondes). Ce cas de figure ne s'est pas produit durant la session 2011.

« Le jury, à la demande du candidat, n'intervient que pour la mesure des distances et/ou des temps ».

La contribution du jury s'est limitée à ces deux éléments, chaque juré ne pouvant en effectuer qu'un à la fois, et ce sans limiter le nombre de demandes du candidat. Pendant la prestation, le jury a pu donner différents repères (localisation d'une pose d'appui, durée de la récupération temps entre deux intervalles) et non des observables relevant de la motricité du candidat. La séquence imposée a été soumise à la même procédure dans les limites du possible. Le jury étant placé sur chacune des lignes d'arrivée il lui est par exemple impossible simultanément d'informer le candidat sur une distance d'appel.

La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury.

Les thématiques proposées ont été majoritairement liées :

- à la spécificité des courses de haies (franchissement des deux jambes, rythme inter obstacles, équilibre dans le franchissement) ;
- à la spécificité des courses de vitesse (départ et mise en action, le cycle de jambe) ;
- aux principes d'efficacité de la motricité athlétique (attitude de course, rapport amplitude fréquence, liaison course-appel, l'impulsion).

Le candidat est invité à exploiter le matériel mis à sa disposition pour exploiter au mieux la thématique (par exemple possibilité d'utiliser des lattes de haies d'initiation, possibilité de basculer les haies d'initiation)

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2.

Bandeau 4 : Plusieurs profils se dégagent :

- Les candidats hors sujet qui proposent une situation ou des situations juxtaposées sans aucun lien avec la thématique. Le placement d'une bandelette devant une haie ne permet pas de traiter du rapport amplitude fréquence.
- Les candidats qui posent une situation qui appartient au répertoire commun des situations de course de haies sans en montrer l'intérêt par rapport à la thématique.
- Les candidats qui montrent un très faible engagement énergétique. L'âge ou une déficience ponctuelle et/ou partielle de possibilités physiques ne peut justifier un très faible engagement moteur sans prendre le risque de remettre en cause la logique de l'activité.
- Les candidats qui récupèrent un très long moment (jusqu'à 10 minutes) avant de présenter leur séquence imposée. Se privant ainsi d'un temps utile à la démonstration de leur compétence dans l'activité.

Bandeau 3 : Les profils de ce bandeau peuvent se caractériser comme suit :

- Les candidats qui ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique en débutant par un travail analytique qui n'évolue jamais vers une gradation de l'intensité (demi franchissement à l'arrêt, de la jambe d'attaque, de la jambe de retour, enjambement en marchant...). Il est important de rappeler que la nature de l'activité implique un investissement énergétique important.
- Les candidats qui se sont présentés avec des situations pré construites qu'ils ont cherché à plaquer Les candidats qui ont par exemple évolué dans des liaisons course appel vers des franchissements d'obstacles de plus en plus contraignants.
- Ceux qui ont adopté des intensités d'allure en gradation permanente, intercalé des éducatifs judicieux de gainage, d'alignement pied- bassin- épaule.
- Les candidats qui ont de plus bien cerné et positionné la thématique au regard de leur niveau de ressources.
- Ces candidats ont de plus su proposer des situations intégrant une gestion de l'engagement énergétique adaptée, mais néanmoins important. à la thématique (foulées bondissantes, haies rapprochées enchaînées en un ou deux appuis, franchissement de rivières...). Dans ce cas, le lien avec la thématique n'apparaît pas explicitement. C'est au jury de l'établir.

Bandeau 2 : Comme dans le bandeau 3,

Les candidats de ce niveau ont structuré et fait évoluer une ou des séquences d'apprentissage correspondant. Celles-ci ont été conçues en relation à leurs capacités objectives et avec la thématique de la prestation. Les profils peuvent être les suivants :

Bandeau 1 : Ce niveau d'exigence a rarement été atteint. Les profils correspondants à ce niveau pourraient se caractériser de la manière suivante :

- Inclusion logique de la séquence imposée au sein de la prestation physique en respectant la thématique.
- Aménagement de la séquence imposée en lien avec la thématique traitée et des problèmes soulevés par celle-ci.
- Séquences d'apprentissage spécifiquement dédiées à la thématique.
- Régulations des séquences pour « coller » à la thématique sur l'ensemble de l'épreuve.
- Une exploitation complète du temps d'épreuve (séquences d'apprentissage et imposée).
- Un investissement énergétique important et pertinent que ce soit lors des séquences d'apprentissage et de la séquence imposée.
- Une prise en compte des conditions climatiques pour justifier des choix de l'aménagement des situations et de la séquence imposée (vent, pluie).
- Une hauteur de haie choisie pour la séquence imposée en fonction de la thématique.

A l'intérieur de chaque bandeau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques à l'athlétisme ont permis de classer les candidats : sur la gestion des paramètres de la charge de travail et sur la sollicitation efficace des principes de la motricité athlétique dans les mises en œuvre (contrôle et utilisation des rotations, linéarité des trajets moteurs).

Cinq exemples de thématiques sont présentés ci-dessous :

- La liaison course appel
- Le rapport amplitude fréquence
- Engagement dans le franchissement
- L'équilibre dans le franchissement de haie
- La reprise d'appui après la haie

Pour ce qui concerne « l'engagement dans le franchissement », les candidats situés dans le bandeau 2 ont présenté des contenus spécifiques à cette thématique au regard des paramètres qu'elle impose (vitesse, distance de franchissement, rythme, etc...) :

- L'action des membres inférieurs a été envisagée de manière progressive. En marchant puis en sursautant et enfin en trottinant pour faciliter le contrôle de la jambe d'attaque afin d'éviter les couronnements intérieurs ou extérieurs. Le franchissement d'une succession de 4 à 6 obstacles placés à un intervalle d'environ 7m (4 à 6 appuis trottés) a laissé au candidat le temps de se réceptionner et de s'organiser avant la haie suivante. La jambe d'appel a été traitée de telle manière à ce que le candidat démontre qu'il prenait en compte la distance nécessaire pour développer une impulsion complète. Des repères ont été utilisés pour organiser les distances correspondantes aux ressources particulières des candidats de ce niveau.
- L'action des membres supérieurs a aussi été étudiée explicitement. Le candidat de ce niveau a montré la volonté de les coordonner pour contribuer à l'équilibre global. Pour cela, il a aussi pu montrer la volonté de les associer à la motricité générale lors des différents parcours notamment en amplifiant leur action.
- L'accélération à l'approche de la haie est aussi un paramètre sur lequel les candidats de ce niveau se sont appuyés. Pour cela en continuité avec la situation précédente, sur 6 appuis quelques candidats ont volontairement ralenti sur les 2 ou 4 appuis suivant la réception pour marquer l'accélération à l'approche de l'obstacle ; le franchissement pouvant aussi se réaliser latéralement par la jambe d'attaque ou de retour.

Pour accéder au niveau 1, il était attendu des candidats qu'ils :

- démontrent leur connaissance en acte de l'activité en proposant une grande variété de situations. La logique d'enchaînement devant être judicieuse. Par exemple, une augmentation progressive de la hauteur de haie, augmentation progressive de la vitesse, etc.
- ne se contentent pas d'une démonstration technique de faible intensité. A partir par exemple d'intervalles trop courts. Le nombre réduit de haies ne favorise pas le traitement de la thématique. Le travail en deux appuis, par ailleurs adapté au traitement de la thématique, ne peut se concevoir sur 3 haies. 6 haies paraissent nécessaires.
- incluent logiquement la thématique dans la séquence imposée, notamment en positionnant les haies sur le parcours pour favoriser la réalisation de la thématique. Par exemple alterner des intervalles en 4 et 8 appuis pour montrer alternativement l'importance des dimensions technique et énergétique de l'engagement lors du franchissement. Des repères au sol avant la haie peuvent aider le candidat à gérer la distance de l'appel. Une différenciation dans le positionnement des haies dans la course de l'aller et de retour (ex une diminution d'un pied sur le parcours du retour pour un engagement plus efficace)
- ciblent explicitement leur proposition sur la thématique, par exemple proposer un dispositif en 10 appuis, afin de marquer le rythme dans la liaison course-appel
- prendre en compte les éléments extérieurs dans le but de montrer une faculté d'adaptation qui vise une réalisation optimale et singulière de la thématique imposée. Par exemple, un fort vent de face peut permettre au candidat de montrer l'importance du temps d'appui au sol pour favoriser le déplacement du bassin sur l'appui. Le vent peut aussi être exploité de dos pour produire une forte accélération et par conséquent un engagement important à l'attaque de la haie.
- gèrent le matériel avec méthode et autonomie (distance en pieds, petites distances en longueur de mains, la mise en place de situations pendant la récupération....)

Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique :

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses, à connaître leurs propres ressources pour répondre au mieux à la thématique proposée. Par exemple, un candidat effectuant une prestation de niveau national organisera ses situations autour d'un problème plus spécifique (exemple: mise en tension-renvoi) alors qu'un candidat de niveau départemental proposera des situations plus globales (amélioration de la distance d'attaque ou de réception). Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au regard des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de l'athlétisme. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à l'analyse de la thématique, à la gestion du matériel mis à la disposition des candidats, à la mise en place des parcours de l'épreuve imposée. Il est conseillé aux candidats de

s'exercer à manipuler le matériel (hauteur des haies, distances inter obstacles, mesures des repère). Les candidats doivent réfléchir à la faisabilité des situations dans un souci de sécurité ou d'intégrité physique (par exemple, une distance inter obstacle trop grande au regard de la foulée du candidat, haie positionnée à l'envers).

S'exercer à placer les haies à partir de 2 pentamètres qui démarrent à chaque extrémité du dispositif.

Enfin, il est nécessaire de s'exercer à exploiter entièrement les 30 minutes

Séquences imposées

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

L'esprit de la séquence imposée doit rester dans la logique athlétique qui cherche à exprimer un niveau élevé de performance au regard de ses propres ressources.

Bandeau 5 : « niveau collègue »

Le candidat s'est centré davantage sur le franchissement que sur la course. Sa prestation se caractérise par une alternance de phases de courses entrecoupées de phases de «sauts d'obstacles». Le candidat n'a pas pu terminer sa prestation ou n'est pas rentré dans le protocole de l'épreuve.

Bandeau 4 : « niveau lycée »

Le candidat a eu pour objectif prioritaire de courir les séries de plus en plus vite. De ce fait la course dans la distance inter obstacles a été travaillée (nombre d'appuis réguliers), mais s'est dégradée au fur et à mesure des séries. Cependant les obstacles sont encore franchis en sautant de manière très aérienne et déséquilibrée.

Bandeau 3 : « niveau UNSS établissement »

Le candidat a valorisé une recherche d'efficacité dans la course et le franchissement. La trajectoire de franchissement est plus rasante, et se concrétise par un début de retour de la jambe d'appel en abduction mais sans souci de construire la foulée de reprise.

Bandeau 2 : « niveau académique UNSS »

Le candidat est dans une recherche de vitesse (recherche d'une réception dynamique derrière la haie), les franchissements sont équilibrés et les trajectoires sont rasantes. L'efficacité se situe dans linéarité de la trajectoire et le contrôle des rotations. Le candidat a été performant dans sa prestation aussi bien dans l'investissement que dans la régularité de ses séries (peu de différence de temps entre les séries).

Bandeau 1 : « niveau national UNSS et plus »

Le candidat est en recherche constante de vitesse par une recherche d'accélération tant à l'approche de la haie qu'à la réception. Il attaque loin de l'obstacle, aligne les chaînes d'impulsion et exploite ses chaînes musculaires dans une recherche d'efficacité. Il exploite au mieux ses ressources dans un but de performance.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats : ceux-ci concernaient principalement:

- l'intensité d'exercice ;
- exploite les ressources matérielles et humaines ;
- démontre la connaissance des principes d'efficacité et/ou d'efficacité motrice.

Conseils de préparation pour la séquence imposée

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer sur l'ensemble du dispositif et sur l'intégralité de la séquence (enchaîner les trois séries de deux courses). La gestion des temps et de la nature de la récupération ainsi qu'une préparation sur des intervalles et des hauteurs de haies différentes améliorera le niveau de prestation dans les séries. Le jury conseille aux candidats de s'entraîner à jouer sur toutes les variables didactiques des courses de haies (hauteur, distance inter obstacles...) afin d'illustrer toutes les thématiques qu'ils pourront rencontrer dans cette épreuve. Les candidats sont invités à se préparer à enchaîner des séries de course au plus haut niveau de leur potentiel physique du moment. Cela nécessite une préparation énergétique spécifique qui ne peut se concevoir que sur du long terme.

BADMINTON

Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée sur un terrain réglementaire de badminton. Des terrains réglementaires, situés dans une zone différente, étaient réservés pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation). Les candidats ont eu la possibilité de s'échauffer entre eux, puis sur les 15 dernières minutes avec les plastrons, s'ils le souhaitaient. Ils ont disposé pour cet échauffement de volants en plume ou en plastique. Pour l'ensemble de l'épreuve (15 minutes de préparation et 30 minutes de prestation physique), le candidat avait à disposition 6 plots (coupelles en plastique), 6 bandes antidérapantes, 24 volants (soit en plume, soit en plastique au choix du candidat) et 2 plastrons de niveaux différents imposés par le jury. A titre indicatif les séquences imposées ont présenté les caractéristiques suivantes :

- Le candidat a joué deux matches de simple de 5 minutes sur terrain réglementaire de simple ;
- Il a joué nécessairement contre deux plastrons de niveau différent imposés par les jurys. Pour la première séquence imposée, il était libre de choisir l'un ou l'autre des deux plastrons ;
- Le candidat a placé ses séquences imposées quand il le souhaitait au cours des 30 minutes de sa prestation. Il a annoncé clairement le début de ces dernières en levant le bras et en disant « début de la première séquence imposée » ou « début de la deuxième séquence imposée ». Le jury s'est chargé du chronométrage des séquences imposées (5 minutes) et a annoncé la fin en disant « fin de séquence imposée » ; Durant les matchs, le candidat devait annoncer le score à voix haute.

La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thèmes portaient sur l'ensemble des dimensions technico-tactiques du badminton (par exemple : « le smash », « les schémas tactiques », « le centre du jeu », « l'exploitation d'un espace libéré », « la rotation centrale »). Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

Bandeau 4 : La majorité des situations proposées par le candidat sont sans lien avec la thématique imposée. Par exemple sur la thématique « le smash » ils ont proposé une situation pour travailler le dégagement, une pour travailler l'amorti et une dernière pour travailler le smash.

Bandeau 3 : La majorité des candidats se sont situés dans ce bandeau. Ils ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique mais dont la cohérence n'apparaît pas de façon évidente. Par exemple sur les « schémas tactiques » : il propose un multi-volants en smash, une routine long-court, un multi volants droite-gauche. Par ailleurs, le mode de travail choisi (souvent des situations techniques fermées) ne permettait pas d'explorer les dimensions techniques et tactiques de l'activité. De plus, dans ce bandeau, se placent les candidats proposant des situations peu pertinentes au regard de leurs ressources : dans l'exemple d'un candidat jouant déjà sur l'alternance droite / gauche et long / court, ce dernier aurait pu choisir de développer des schémas tactiques de type fixer-déborder, exploiter les diagonales ...

Bandeau 2 : Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Il était attendu, pour ce niveau, une capacité à faire des choix d'apprentissage adaptés aux ressources du candidat dans le thème et à proposer des situations avec un dispositif cohérent, du but au critère de réussite, à réguler ces situations en cas de dysfonctionnement et/ou en fonction du taux de réussite. Le candidat dans ce niveau a aussi été capable d'articuler logiquement les situations de sa prestation en explorant les dimensions techniques et tactiques de l'activité. Nous prendrons pour exemple la thématique du smash pour des candidats sachant produire cette gestuelle à mi court avec efficacité (cet exemple n'étant pas un modèle de réponse mais une illustration parmi d'autres). Ces candidats ont par exemple fait évoluer un multi-volants pour produire des smashes de fond de court, sans, puis avec déplacement arrière, sans, puis avec incertitude sur le côté des

envois. Une routine ouverte a pu ensuite être proposée permettant d'aborder ce coup et de juger de son efficacité en phase d'opposition. Ce coup a par ailleurs été travaillé dans une situation d'opposition aménagée (par des consignes ou un aménagement spécifique par exemple) et finalement dans un match à thème permettant ainsi d'explorer sa dimension tactique (note : l'ordre de cette séquence n'est qu'un exemple parmi d'autres).

Bandeau 1 : Il était attendu la construction d'une séquence d'apprentissage « sur mesure » au regard des ressources du candidat et du thème retenu.

A ce niveau, les candidats doivent être en mesure d'afficher des choix ciblés pour eux à travers une problématisation du thème grâce à une analyse précise de leurs ressources. Par ailleurs, les candidats doivent être capables de manipuler finement les différentes variables des situations qui seront ainsi totalement maîtrisées, permettant de les faire évoluer de façon pertinente et cohérente. De ce fait, un temps moteur optimisé du point de vue quantitatif et qualitatif doit être proposé faisant aussi état d'une gestion fine des ressources énergétiques.

Il était donc attendu, pour ce niveau, au-delà de choix d'apprentissage ciblés, une gestion fine et rapide du dispositif pour améliorer la qualité des situations et proposer une prestation ajustée au thème, aux transformations recherchées et aux ressources des candidats. Par exemple, un changement de plastron peut aider à obtenir une meilleure qualité des volants distribués. Pour la thématique du smash et dans l'exemple cité, ne pas attendre pour utiliser le meilleur plastron peut permettre d'obtenir des volants plus longs, hauts et mieux placés avec un rythme de distribution adapté. Pour être certain de recevoir un volant à la suite du smash (afin de réaliser un rush to kill par exemple), utiliser le 2^e plastron peut aussi être une solution. Dans un autre registre, il était aussi attendu que les candidats interviennent sur des dimensions fines du thème au regard des principes d'efficacité motrice (dans les dimensions techniques et tactiques), y compris dans des situations fermées de type routine ou multi-volants. Concernant le smash, tactiquement, il était notamment possible d'envisager l'enchaînement de ce coup avec un rush to kill, un contre amorti (droit ou croisé). Sur le plan technique les candidats savent par ailleurs intervenir par exemple sur le point d'impact, l'action du poignet etc. en fonction de leurs problèmes dans l'instant. A ce niveau, les candidats ajustent aussi l'intensité des différentes phases de leur prestation pour gérer leurs ressources énergétiques. Ils peuvent, tout en travaillant le smash, effectuer un temps fort sur le smash avec saut en fond de court et à un autre moment un travail de précision moins intense en poste fixe.

Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses. Cela passe par une pratique personnelle consistante. Ils doivent aussi réfléchir et problématiser à leur niveau, en fonction de leur jeu, les thèmes ou catégories d'actions propres au badminton. Il paraît primordial de savoir utiliser différentes formes de situations d'apprentissage (ici le jury n'attend pas un ordre préétabli mais plutôt une articulation construite en fonction du thème, des ressources des candidats et de leurs réponses au fil de la séquence), de les faire évoluer et de les articuler (plutôt que de les juxtaposer). Les candidats doivent « anticiper » les variables susceptibles d'être manipulées sur chacune de leurs propositions pour les ajuster au mieux dans l'instant de leur pratique.

Le jury 2011 formule des recommandations similaires aux sessions précédentes :

- le jury ayant à se prononcer sur la pertinence et la cohérence de la prestation physique, les éléments permettant de donner du sens à ses propositions ont été appréciés ;
- une analyse de son niveau dans les différentes dimensions de la pratique du badminton a tout intérêt à être menée : niveau de jeu en fond de court, à mi-court, au filet, au service, niveau de réflexion et d'adaptation tactique au rapport de force ;
- il est important de s'entraîner à vivre, organiser et gérer pendant 30 minutes des situations d'apprentissage qui vont solliciter de manière importante les ressources énergétiques ;
- les candidats doivent anticiper le niveau d'efficacité des plastrons partenaires au cours de leur prestation. Le jury rappelle que ces derniers ont la fonction de donner la répartition durant les séquences d'apprentissage. Ils ne peuvent être chargés d'observations qualitatives ;

- les candidats doivent s'entraîner à optimiser le temps contraint de 30 minutes qui leur est accordé pour la prestation physique (installation du matériel, éventuels besoins de récupération, transition entre les situations....).

Séquences imposées

En préalable, les membres du jury rappellent que les séquences imposées doivent permettre d'évaluer le niveau de performance du candidat et que toute proposition travestissant le rapport de force peut nuire à celle-ci.

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

Bandeau 5 : « niveau collègue »

Lorsqu'il n'est pas en difficulté, le candidat est capable de renvoyer des volants orientés majoritairement au centre du terrain adverse. Les trajectoires sont peu dangereuses. Le jeu est subi quel que soit le niveau du plastron. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordination spécifique pour résister ou utiliser les occasions favorables de rompre l'échange à son profit.

Bandeau 4 : « niveau lycée »

Le candidat commence à construire la rupture mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les frappes sont peu puissantes et le jeu au filet est l'objet de nombreuses maladresses. Les déplacements n'assurent pas une couverture défensive suffisante.

Bandeau 3 : « niveau UNSS établissement »

Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer des déséquilibres. Le registre des actions de frappe devient plus complet mais il reste lisible. Les déplacements, souvent équilibrés permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des occasions d'attaque.

Bandeau 2 : « niveau académique UNSS »

L'adversaire est pris en compte dans l'échange à travers une recherche constante du déséquilibre, mais aussi à travers une stratégie à plus long terme. Les trajectoires sont précises et adaptées aux cibles visées.

Bandeau 1 : « niveau national UNSS et plus »

Le candidat impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. La « fixation », le « masquage » placent l'adversaire face à une incertitude importante.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats :

- La qualité des frappes.
- La qualité des déplacements

Conseils de préparation pour la séquence imposée

Le jury 2011 formule des recommandations similaires aux sessions précédentes et invite le candidat à :

- apprendre à gérer son stress en début de séquence imposée (match) ;
- enchaîner plusieurs séquences de jeu à un rythme élevé ;
- jouer contre des plastrons de niveau différent.

Plus précisément, il est conseillé de :

- s'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force éventuellement défavorable ;
- se préparer physiquement, en particulier sur le plan énergétique, au type d'effort requis par l'épreuve ;
- se confronter régulièrement à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cette préparation est nécessaire pour conserver une lucidité tactique et une disponibilité motrice suffisantes.

Une telle préparation amènera les candidats à entrer plus rapidement et efficacement dans le duel tout en préservant leur lucidité jusqu'à la fin de l'épreuve. Pour les candidats qui souhaitent s'engager sur la voie d'un très bon niveau de prestation physique, nous conseillons un entraînement suivi et une participation régulière à des compétitions. C'est à cette condition qu'ils pourront répondre favorablement au jeu de très bon niveau des meilleurs plastrons présents dans cette épreuve.

DANSE

L'épreuve s'est déroulée dans une salle de danse dotée d'un plancher dont l'espace d'évolution était de 9 mètres sur 10 mètres ne permettant pas d'utiliser les murs. Les glaces ont été occultées. L'espace est orienté par le placement des jurys sur deux diagonales. Pour leur prestation, les candidats ont disposé d'un ampli avec lecteur de CD, doté d'un branchement pour un lecteur MP3. Le jury n'intervient qu'à la demande du candidat pour enclencher les plages sonores situées sur l'éventuel support apporté par le candidat. La lecture des plages sonores à partir d'écouteur directement sur l'oreille n'est pas autorisée. Il est important que les candidats aient vérifié leur matériel avant de venir ainsi que la fiabilité de leur CD ou de leur fichier. Le jury conseille aux candidats de disposer de deux supports différents.

Nous rappelons qu'un espace d'échauffement est mis à disposition dans une salle attenante pendant les 25 minutes qui précèdent l'épreuve. Les modalités de l'épreuve sont présentées aux candidats dans les minutes précédant la préparation de la prestation.

La prestation physique.

L'épreuve consiste en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer la thématique proposée par le jury. Les thématiques abordées invitent à explorer les différents registres des composantes du mouvement dansé et leur déclinaison, par exemple : « isolations, impacts, bruitages corporels, chutes, direction ». Une première séquence imposée d'une durée de 2 minutes doit être présentée durant les trente minutes de prestation à partir de la thématique donnée par le jury au début des 15 minutes de préparation.

Une deuxième séquence imposée d'une durée de 2 minutes doit être présentée et structurée à partir d'un inducteur demandé obligatoirement et choisi par le candidat parmi les deux proposés par le jury (texte ou photo) au cours des 30 minutes.

Le jury rappelle que les séquences imposées sont chronométrées et doivent respecter la durée maximale imposée sous peine de pénalités. Danser dans le silence est possible mais le candidat devra avoir intériorisé la durée de la séquence.

Bandeau 4

Une majorité des candidats de ce bandeau ont passé l'intégralité de leurs quinze minutes de préparation assis à leur table se réfugiant dans l'écriture. Ils ont présenté une succession de moments de recherches corporelles balbutiantes et incomplètes, et sans logique de structuration. Ils ont annoncé la démarche poursuivie pour traiter la thématique sans la mettre en œuvre ou la rendre lisible. Ils se sont cantonnés à chercher des formes corporelles qui ont ensuite été juxtaposées.

Bandeau 3 :

Les candidats ont enchaîné une suite de propositions souvent en rapport avec la thématique, mais la logique organisatrice n'est pas apparue de façon évidente. Les mises en jeu corporelles et les choix chorégraphiques n'ont pas toujours été judicieux au regard de leurs ressources du moment et de leur niveau. La prestation de 30 minutes a été organisée non pas en fonction du thème, mais davantage en vue des séquences imposées. Une mauvaise gestion du temps a souvent nuit à l'articulation entre le travail de recherche et la présentation des séquences imposées. Les candidats ont utilisé des modules dansés préalablement préparés, mais insuffisamment transformés au regard des composantes du mouvement pour développer la thématique de façon continue.

Bandeau 2

Les candidats ont structuré et fait évoluer un dispositif correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Ils ont su explorer les composantes du mouvement, et mettre en œuvre des procédés de composition pour structurer et faire évoluer des modules dansés qu'ils ont élaborés pendant la prestation. Ils les ont mémorisés pour structurer leur écriture chorégraphique au service d'un propos ou d'un fil directeur en lien avec la thématique. Ils ont ensuite utilisé la même démarche pour travailler à partir de l'inducteur en retransformant certains passages par rapport aux

fondamentaux du mouvement (espace, temps, flux, poids). Les candidats du bandeau 2 ont appliqué des règles et des principes préétablis, mais dont l'organisation est restée à la fois très linéaire. La thématique a été traitée mais non questionnée.

Pour basculer dans le bandeau 1 il faut se départir d'un traitement spontané. Par exemple la thématique « isolations » dans une première lecture peut inciter à s'intéresser essentiellement au corps et aux segments. Le « s » d'isolation ouvre d'autres perspectives d'exploration, par exemple « s'isoler du monde », « s'isoler ou être isolé », « que ressent-on quand on est isolé », « comment le retranscrire au travers d'un état de danse ? ». Les portes sont ici ouvertes à bien d'autres lectures à partir desquelles le candidat fera des choix. Ce premier temps est nécessaire mais non suffisant. Dans un second temps il peut se donner des exigences, des contraintes qui lui permettront d'ouvrir son processus de création vers de nouvelles perspectives de mise en forme. La démarche reste circonscrite aux potentialités physiques du candidat qui doivent être mises au service du propos défendu. Selon son niveau d'habileté il cherche à enrichir, optimiser et stabiliser sa proposition d'improvisation dansée.

Bandeau 1

Il est attendu du candidat qu'il rende visible et donc lisible le processus de création et qu'il traite la thématique tout au long de la prestation en faisant des choix pertinents, singuliers au regard de ses potentialités. Les candidats inscrits dans ce bandeau se sont impliqués dans une véritable recherche artistique et ont questionné les présupposés de la thématique. Ils se sont bien gardés de proposer au jury une gestuelle formatée, convenue, puisée à l'aune des cours techniques de danse pris antérieurement. La réponse n'a jamais été instantanée. L'activité artistique déployée a visé tout d'abord à se mettre dans un état de disponibilité pour laisser émerger une gestuelle dansée la plus foisonnante possible, involontaire, non préméditée et au sein de laquelle il a fallu faire des choix relevant plus de l'élimination que de la rétention. La gestuelle retenue a été ensuite colorée par la recherche d'un état de danse nourri en dernier lieu par l'imaginaire. Les différents moments qui structurent toute improvisation : exploration motrice et sensorielle, recul réflexif, choix des modalités de composition, mémorisation et stabilisation par répétition des cellules gestuelles retenues, ne se sont pas enchaînés de façon linéaire par un découpage scolaire de la prestation. Elles ont été constamment revisitées, chaque fois au travers d'un nouveau prisme : flux, tracé, orientation, sens donné, ... la démarche se développant dans une circularité, une spirale de plus en plus complexe. Ce retour cyclique a nourri les premières esquisses qui peu à peu se sont structurées et densifiées. Le candidat ressent la maturité de l'écriture gestuelle et présente alors sa séquence. Le candidat situé dans ce bandeau a touché le jury dans sa sensibilité par la présentation d'une danse inattendue où la richesse et la finesse de l'effectuation fut mise au service d'un sens poétique assumé.

Séquences imposées

Bandeau 5

La technique de danse est sommaire et très segmentaire. Le buste est figé, le regard maintient, sur le milieu extérieur, des ancrages perceptifs régulateurs de l'équilibre. La tête sert à l'équilibre et non à l'esthétique du mouvement. Les segments qui échappent au contrôle visuel, ne sont pas placés et ne participent pas à la création du mouvement. Les changements de niveau, les sauts, les tours sont peu fréquents voir absents. Les réponses gestuelles se font d'un bloc et manquent de finesse. Il reste donc dans la gesticulation.

Bandeau 4

Le candidat s'engage dans sa prestation, mais la danse reste appliquée, le mouvement conduit, les appuis fragiles. Le jury a la sensation d'assister à la récitation d'une séquence apprise, mais pas toujours comprise et ressentie dans ses fondements. L'approche est scolaire, des recettes de composition sont utilisées, mais sans forcément interroger la thématique à traiter. Une tension persiste, la danse bégaye car le candidat ne peut pas faire évoluer les premières idées mises en chantier. L'improvisation nécessite en arrière-plan une gestion raisonnée des ressources qui n'est pas ici prise en compte. Même si ces candidats se sont préparés et témoignent d'une volonté de comprendre ce qui se joue dans une activité artistique, l'interprétation ne peut pas encore exister véritablement car le candidat est centré sur la réalisation de sa prestation et des objectifs qu'il s'est fixé. Le regard est bas, intérieur, concentré.

Bandeau 3

Le candidat est en état de danse quand l'effectuation ne le met pas en danger. Des pertes de maîtrise accidentelles du contrôle de la motricité sont constatées et viennent perturber la réalisation. L'usage graphique des bras est survalorisé, les segments inférieurs sont avant tout là pour assurer l'assise du mouvement et ne sont pas toujours exploités sur d'autres registres que l'appui. Quand une idée émerge, elle est développée corporellement, en perdant le lien avec ce qui a été construit préalablement. Le buste est investi pour produire des formes, des lignes nouvelles. Il initie parfois le mouvement et est dissocié de la tête qui peut alors participer à la création de formes. Le regard concourt à l'interprétation, soit pour renforcer une présence, soit pour permettre de créer des lignes nouvelles. La thématique transparait dans le déroulement de l'action, mais cela est encore peu convaincant.

Bandeau 2

La danse est construite, variée dans toutes ses composantes, l'état de danse est là. Le candidat joue sur les dynamismes, les niveaux, la variété des actions... Il entre dans une interprétation personnalisée, mais la qualité du mouvement reste encore insuffisante car non continue. On constate peu d'évolution entre les improvisations, même si le questionnement de départ est juste et que le niveau de pratique est élevé. Ceci laisserait supposer que des routines gestuelles ancrées dans l'histoire du candidat, brident la capacité de création, en revenant parfois à son insu. La thématique est traitée mais aurait mérité un approfondissement par un parti-pris clairement assumé.

Bandeau 1

Toutes les composantes de la danse sont systématiquement exploitées à leur meilleur niveau. La qualité du mouvement est permanente. L'histoire du candidat montre un long passé de pratiquant ouvert à toutes les techniques. L'originalité des choix, tant au plan des formes corporelles que dans leur agencement montre un sens de l'artistique qui surprend. La pertinence et la cohérence sont de mise. Le choix des modes de composition est juste et mis au service du propos. Le candidat questionne systématiquement sa réalisation pour entrer dans un état de danse en accord avec l'inducteur. Il peut s'imposer des contraintes pour libérer et enrichir son processus de création.

Conseils de préparation pour la séquence imposée

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer en pratiquant régulièrement la danse, en suivant les actions de formation continue proposées et en ayant une pratique personnelle qui permet de mener un travail d'atelier. Il est incontournable d'acquérir une expérience dans le domaine de l'improvisation structurée si l'on souhaite offrir au jury un niveau de pratique élevé.

ESCALADE

Conditions et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroulait sur une S.A.E. de 12 mètres de hauteur, d'inclinaisons et de reliefs variés avec deux parties inclinables (dévers et/ou positif). Le support comportait aussi une partie verticale, une cheminée et un surplomb. Le fond de plaque était uniforme, constitué de panneaux résinés permettant la pose des pieds en adhérence, et présentait parfois des volumes. Un pan vertical situé dans une zone différente, était réservé pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation).

Chaque voie était progressive dans la difficulté. Une chute par voie était possible, le deuxième essai redémarrant à la dernière dégainée mousquetonnée. Le temps passé en repos sur la corde était compris dans les 5 minutes de séquence imposée. Il n'y avait pas obligation de sortir une voie pour être évalué.

Cette année, le candidat a choisi un itinéraire parmi 3 proposées pour chaque séquence imposée.

A titre indicatif les séquences imposées présentaient les caractéristiques suivantes :

Concernant la séquence imposée dont la difficulté est comprise entre 4a et 6a :

Une voie de 10 à 12 mouvements, dont la difficulté s'étendait de 4a à 4c. Cette voie empruntait tout le long une cheminée. Une voie de 10 mouvements en mur purement vertical, d'une difficulté oscillant de 4c à 5c. Une voie de 17 mouvements dont la difficulté progressive allait de 5b à 6a. Celle-ci débutait par une traversée dans une cheminée, se poursuivait et se terminait dans un léger dévers.

Concernant la séquence imposée dont la difficulté est comprise entre 5a et 7a :

Une voie de 20 à 23 mouvements, dont la difficulté couvrait les cotations de 5a à 5c. Son itinéraire débutait par une ascension en cheminée, puis un surplomb, sans pour autant emprunter la sortie de ce surplomb. Enfin, elle se terminait par un dièdre et mur vertical. Une voie de 20 à 21 mouvements débutant dans le dièdre offert par un côté de cheminée. Rapidement l'itinéraire de cette voie empruntait une section en léger dévers sur une arête, pour ensuite se poursuivre et s'achever dans un gros dévers en passant par deux volumes. Une voie dont les cotations couvraient le 6b jusqu'au 7a, pour environ 25 mouvements. Cette voie exclusivement déversante oscillait entre le léger dévers (pour une petite partie) et le gros dévers (environ 30 degré) avec l'utilisation de deux volumes.

La prestation physique

La prestation physique de 30 minutes (structurée, organisée et présentée par le candidat) doit illustrer une thématique proposée par le jury et se prescrire des situations ajustées à ses besoins et à ses ressources du moment dans une perspective d'amélioration, d'optimisation et d'apprentissage et/ou de consolidation. Les thèmes abordaient trois champs relatifs à l'enseignement de l'escalade : celui des transformations motrices (*les mouvements de profil, le passage en bloc, l'utilisation des prise,s...*), celui relatif aux manipulations de corde et aux représentations mentales (*l'autonomie, la lecture, le risque subjectif,...*).

Les candidats ont été évalués au regard de 4 bandeaux :

Bandeau 4 : Les candidats se sont cantonnés uniquement à la réalisation de leurs séquences imposées sans mettre en œuvre de situations d'apprentissage. Une majorité d'entre eux se sont contentés d'évoquer leur propre pratique de grimpeur. Le jury a dû intervenir pour le candidat qui a réalisé des manipulations de cordes mettant en jeu sa propre intégrité. Par ailleurs, certains candidats se contentent de réaliser une voie en explicitant leurs comportements moteurs (souvent en lien avec le thème), ce qui en tant que tel n'a pu être retenu.

Bandeau 3 : Ils ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique. Les situations n'apparaissent pas judicieuses au regard des ressources du candidat. Certains d'entre eux ont organisé leur prestation de 30 minutes non pas en fonction du thème mais davantage en vue de leurs séquences imposées. Certains candidats sont restés en bas du mur en évoquant ce qu'il est possible de faire mais sans se mettre eux-mêmes en activité.

Bandeau 2 : Les candidats structurent et font évoluer une situation correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Les candidats ont su alterner les situations en voies et en blocs pour illustrer des aspects variés relatifs au thème demandé. La même installation matérielle a servi de support à un enchaînement logique de situations pour placer et optimiser la venue des séquences imposées. Le candidat a su alterner des situations faisant apparaître les difficultés qu'il rencontrait pour ce thème avec des situations amenant des transformations motrices. Par exemple au sujet de la thématique « *mouvements de profil*, » un candidat de niveau départemental UNSS, a fait preuve dans une situation de blocs en dévers d'un manque d'efficacité dans l'utilisation des mouvements enroulés lorsqu'il est placé de profil. Il a ensuite proposé une situation en voie dont l'ouverture (associations alignées de prises de mains verticales et obliques avec des prises de pieds) amenait le grimpeur à s'enrouler pour progresser.

Bandeau 1 : Ces candidats ont réalisé une analyse fine de leur niveau de compétence afin de proposer des situations permettant de viser des transformations motrices ciblées. Le candidat a su organiser et imbriquer dans une démarche cohérente et personnalisée l'ensemble des situations dont les séquences imposées. A propos du thème *les enroulés et/ou les torsions*, faisant partie de la famille des mouvements de profil, un candidat de niveau lycée, a su faire évoluer la même situation en variant et en augmentant les contraintes (variétés des supports, tailles, éloignement et types de configurations des prises, hauteurs et engagement). Cette situation consiste à réaliser plusieurs fois un même itinéraire en éliminant des prises de mains et/ou de pieds. Des prises cibles ont été pertinemment choisies et enlevées pour proposer différentes variétés d'enroulement et/ou de torsions. Le candidat se trouvait alors en phase avec le caractère peu consistant et hautement complexe de la tâche de grimper. Cela l'a conduit à se confronter à une réussite incertaine témoignant d'une prise de risque mais aussi d'une possible transformation en cours.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs permettent de classer des candidats :

- Un curseur appréciait la gestion des temps et des intensités d'exercice, une alternance entre des situations de type résistance longue et des situations typées blocs (explosif) permettant de solliciter d'autres ressources.
- Un curseur évaluait la capacité du candidat à exploiter à bon escient les ressources matérielles et humaines mises à sa disposition (aménagement du support par l'adjonction de prises et/ou la modification des voies ou prises présentes sur le mur).
- Un des curseurs portait sur la connaissance en actes des principes d'efficacité et/ou d'efficacité motrice comme le rapprochement du bassin vers les appuis podaux pour renforcer l'utilisation des membres inférieurs et soulager les bras.

Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent connaître leurs points forts et leurs faiblesses pour pouvoir se situer dans un niveau de pratique. Ce positionnement devait être le départ de leur préparation à cet oral.

Le jury les incite en amont à construire un répertoire de situations problématisées autour de thèmes récurrents en escalade. Si le bloc n'était pas présent en tant qu'épreuve imposée cette année, cette pratique semble, en effet, indissociable des situations auxquelles sont confrontées les élèves.

Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au vue des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de l'escalade. Il paraît primordial de se préparer tout au long de l'année à :

- l'analyse des thématiques dans leur ensemble (et non d'en rester simplement au niveau des concepts récurrents en escalade). Ainsi, l'apprentissage des mouvements d'opposition, ne concerne pas uniquement la présentation de ces mouvements susnommés, mais plutôt les moyens mis en œuvre pour faire émerger ces derniers.
- l'analyse des caractéristiques des différents supports que l'on peut retrouver lors de la prestation physique en les reliant aux thématiques.
- A proposer une suite de situations ayant une cohérence entre elles.

Nous conseillons vivement aux candidats de se familiariser à manipuler des prises pour faire évoluer les supports et enrichir les situations d'apprentissage qu'ils sont susceptible de proposer. De même, les candidats doivent réfléchir à la faisabilité des situations en tenant compte des contraintes temporelles de l'épreuve, de la spécificité de l'activité escalade, du matériel présent dans le bulletin officiel.

Séquences imposées

Niveaux des candidats et notation :

Le jury a distingué cinq bandeaux lors des séquences imposées.

Bandeau 5 : niveau collègue.

La technique de pied était très aléatoire et sans efficacité. Le candidat opérait par tâtonnements gestuels. Les sens de préhension des prises n'étaient pas identifiés entraînant une gestuelle stéréotypée voire inappropriée. Le rythme présentait un caractère linéaire voire séquentiel et le relâchement était faible. Certains candidats sont partis dans leur séquence imposée sans avoir identifié au préalable le cheminement de la voie choisie ni sa prise finale. Par exemple, l'escalade en cheminée n'avait pas toujours été décelée de la part des candidats.

Bandeau 4 : niveau Lycée

Les techniques de mains et de pieds étaient stéréotypées (adhérences en dévers, calages de pied, griffés inappropriés voire systématiques...) et la pose des pieds était trop rudimentaire pour espérer avoir une gestion raisonnée des ressources énergétiques. Les problèmes posés par la voie n'étaient pas anticipés lors de la lecture avant et pendant l'ascension comme le démontre les nombreux changements de mains ou de pieds. Le relâchement musculaire lors des positions de moindre effort était incomplet. Cependant le jury a relevé quelques mouvements de profil adaptés aux contraintes de la voie et ces candidats ont fait preuve d'une certaine détermination dans leurs tentatives.

Bandeau 3 : niveau départemental U.N.S.S.

L'utilisation des pieds démontrait le recours à une palette de gestes techniques plus aboutis par les candidats. Les retro-actions opérées, même lorsqu'elles étaient judicieuses, illustraient le caractère réactif de la lecture au pied des itinéraires par ces candidats. De plus, un déficit de relâchement musculaire les amenant à un épuisement assez rapide, était encore de mise à ce niveau, comme en témoignent leurs délayages trop rapides.

Bandeau 2 : niveau académique U.N.S.S.

Les efforts de lecture déployés au sol ne paraissaient pas toujours avoir une réelle incidence sur la réalisation des passages clés (« crux ») par déficit de compréhension des contraintes présentées par les voies. Cependant, les rétro-actions effectuées par les candidats semblaient efficaces, même si un décalage apparaissait encore à ce niveau entre leurs capacités physiques et leurs compétences d'analyse.

Bandeau 1 : niveau national U.N.S.S. et plus .

Les candidats, dans l'ensemble, ont été capables de se confronter au dernier tiers de la voie la plus difficile, même si certains ont du déployer une certaine combativité comme en témoignaient les signes avant-coureurs de la chute (« Ailes de poulet », blocages respiratoires, contractions parasites...). Le recours à diverses formes d'opposition et de déséquilibres permettait de percevoir un haut niveau de maîtrise.

Les qualités de force spécifiques à l'activité ont permis aux grimpeurs de tenir des petites prises dans les dévers, ainsi que dans les parcours de bloc.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs permettent de classer des candidats :

- la qualité des appuis pédestres et manuels.
- l'optimisation des ressources énergétiques pour réaliser la meilleure performance (Position de Moindre Effort, relâchement et rythme de progression).
- L'étendue du répertoire gestuel.

Conseils de préparation pour la séquence imposée :

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer de manière assidue sur des S.A.E. aux caractéristiques proches, et selon les modalités de l'épreuve du concours : deux voies en tête. Le jury conseille aux candidats de participer à toute forme de compétition leur permettant de progresser dans la gestion du stress et dans la confrontation à des ouvertures différentes. De plus, varier les supports de pratique (différentes falaises, S.A.E. , pan ou bloc) permet d'acquérir de l'expérience, d'améliorer la lecture et d'enrichir son répertoire technique et gestuel. Enfin, le jury invite les candidats à développer leur résistance et leur capacité de récupération dans des voies déversantes, afin d'avoir l'autonomie énergétique nécessaire à la charge que présente cette épreuve.

NATATION

Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée dans le bassin couvert de 25m du stade aquatique de Bellerive sur Allier, dans les couloirs n°1 ou n°2. Les deux membres du jury se sont positionnés, l'un derrière le plot de départ, l'autre le long du bassin. Le candidat a pu disposer d'une planche, d'un pull-buoy, et d'un chronomètre mural installé à l'extrémité du bassin, près du plot du couloir n°1. L'espace d'évolution réservé au candidat comprenait le couloir de nage attribué ainsi que la plage de départ de ce même couloir. Le couloir n°4 était réservé à la séquence de 25 minutes échauffement (non comprise dans les 30minutes de la prestation).

Les modalités de l'épreuve sont rappelées au candidat qui, après lecture de la thématique qui lui est proposée, dispose d'un temps de 15 minutes pour préparer sa prestation. Une table et des feuilles de brouillons sont disponibles au bord du bassin pour une préparation écrite éventuelle. Le candidat peut demander au jury de lui signaler les deux dernières minutes des 15 minutes de préparation, ce temps pouvant servir à présenter oralement sa prestation. Cette présentation n'intègre pas la prestation et ne fait donc pas l'objet d'une évaluation.

Les thématiques ont pu concerner des types de nage (simultanées, ventrales, alternées), des problématiques d'équilibre, de respiration, de propulsion, de gestion, et de mise en relation de ces différents éléments. Quelques exemples de thématiques :

- Les résistances à l'avancement en nage alternée
- La liaison respiration / propulsion en nage simultanée
- La liaison équilibre / propulsion en nage alternée
- L'action des jambes en nage simultanée
- Les départs et les virages en nage simultanée

A tout moment de la prestation, les candidats ont pu solliciter le jury pour une mesure de temps et/ou de distance à raison d'une seule donnée par juré. Ces mesures ne pouvaient porter sur le calcul du nombre de cycles ou sur le calcul de fréquence. Les temps de récupération ne sont pas communiqués, le candidat disposant d'un chronomètre mural.

Les départs de chacun des cinq 50-m de la séquence imposée se font du plot ou dans l'eau ; ils sont réalisés du côté des plots de départ. Le candidat a annoncé chaque départ par un lever de bras ostensible en direction du jury. Les temps réalisés sont communiqués au candidat.

Les candidats ont été évalués prioritairement au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2.Plus spécifiquement, en natation, le jury a ajusté la note de la prestation physique des candidats au regard :

- Des départs et virages ;
- De la gestion des temps d'effort et de récupération ;
- Du recueil et de l'utilisation d'informations (temps, distance, fréquence cardiaque...)

- De l'exploitation du matériel mis à disposition ;
- De la gestion du temps et de l'espace disponibles ;
- De la connaissance du règlement FINA.

Les candidats sont évalués en référence à des bandeaux qui rendent compte du niveau de prestation.

Bandeau 4 : Les candidats ont proposé des situations génériques sans lien même indirect avec la thématique imposée (par exemple, une suite d'éducatifs « passe-partout »). Le candidat n'a pris que pas ou peu d'informations sur sa propre prestation. L'ensemble ne présente pas de logique dans sa construction.

Bandeau 3 : La majorité des candidats se sont situés dans ce bandeau. Ils ont enchaîné un catalogue d'exercices, en lien avec la thématique mais peu en rapport avec leur niveau personnel d'organisation motrice. Ils ont pu proposer une séance d'entraînement comportant quelques séquences techniques à visées d'illustration et ou de démonstration. Certaines situations, en voulant à tout prix correspondre à la thématique, sont parfois décontextualisées et font apparaître davantage de défauts qu'elles ne veulent en corriger. Par exemple, sur des thématiques liées à l'amplitude, la non prise en compte du temps est caractéristique de ce bandeau.

Bandeau 2 : Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités, en relation avec la thématique. Selon leur niveau, les candidats se sont inscrits dans une logique de perfectionnement, d'ajustement ou de consolidation technique. En certaines occasions ils ont exploité à bon escient des données pertinentes, recueillies par leurs soins ou par sollicitation du jury.

Illustration du bandeau 2 pour la thématique « l'action des jambes en nage simultanée »

Le candidat propose des situations qui font émerger les principes de l'efficacité propulsive des jambes dans des exercices où seul le train inférieur est sollicité (par exemple en faisant varier les temps de glisse des jambes de brasse pour optimiser le rapport amplitude / temps sur une distance donnée) ; puis il replace l'action des jambes dans le contexte de la nage complète en travaillant sur la coordination de leurs mouvements avec celle des bras (par exemple un travail en brasse glissée et brasse juxtaposée ou en papillon, utilisation de deux dauphins descendants ou un seul par cycle de bras). Le nombre de répétitions des parcours et leur intensité font preuve d'une bonne gestion des ressources énergétiques du candidat, qui peut éventuellement utiliser les nages alternées dans les phases de récupération active.

Bandeau 1 :

Les quelques candidats placés à ce niveau font la preuve de connaissances approfondies sur la thématique proposée. Ils appliquent les principes d'efficacité dans les différentes nages en relation avec cette thématique et cherchent à les développer dans des situations ciblées et adaptées à leur niveau de ressources, techniques et énergétiques.

Illustration du bandeau 1 pour la thématique « l'action des jambes en nage simultanée »

En reprenant les situations d'exemple du bandeau précédent, le candidat met en relation les différents paramètres de nage (vitesse, amplitude, fréquence, etc.) pour se prescrire des stratégies adaptées dans la recherche d'une meilleure efficacité. Ces mises en relation permettent de faire des choix dans les coordinations à adopter. Celles-ci pourront s'illustrer par exemple jusque dans la séquence imposée.

Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses, et à chercher des voies de remédiation et/ou d'amélioration en rapport avec les thèmes récurrents en natation. Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15minutes) au vue des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de la natation. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à l'analyse du sujet, à la construction de situations didactiques pouvant offrir une réponse problématisée à la thématique imposée et de son niveau d'habileté. Nous conseillons vivement aux candidats de manipuler et faire évoluer les prises d'information et l'utilisation du matériel autorisé.

Séquences imposées

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées. Plusieurs candidats de différents niveaux de pratique n'ont pas respecté le cadre de déroulement de la séquence imposée en dépassant le temps imparti de 10 mn ou en ne réalisant pas au moins trois des cinq 50-m dans 3 nages différentes selon la codification F.I.N.A. D'autres ont appréhendé cette séquence comme une démonstration technique de nage sans rechercher à produire une performance maximale, en adéquation avec leurs ressources. Dans ces deux cas, les candidats ont été pénalisés dans l'évaluation de leur niveau de compétence et de performance.

Bandeau 5 : « niveau collègue »

Les parcours sont souvent réalisés à des fréquences très basses ; les nages ne sont pas hiérarchisés par rapport à la vitesse qu'elles permettent d'atteindre (les parcours en brasse sont plus rapides que ceux en dos par exemple). La durée totale des parcours approche les 5 minutes (50 % du temps total).

Bandeau 4 : « niveau lycée »

Les temps de récupération entre les efforts sont souvent adaptés. La réalisation des départs et virages n'entraîne pas de perte de temps et reste conforme au cadre réglementaire. Les candidats adoptent des modalités propulsives et respiratoires qui nuisent parfois à l'équilibre général de la nage.

Bandeau 3 : « niveau UNSS établissement »

L'exploitation des poussées solides permet des gains de performance significatifs. De manière générale, la respiration ne pose pas de problèmes majeurs d'équilibration. Le rendement propulsif reste faible, notamment dans une des trois nages.

Bandeau 2 : « niveau académique UNSS »

Un bon équilibre général de la nage, et une maîtrise avérée des facteurs de l'efficacité propulsive dans au moins trois nages différentes, ont été repérés à ce niveau.

Bandeau 1 : « niveau national UNSS et plus »

Les candidats ont fait preuve en plus d'une très bonne maîtrise de l'ensemble des facteurs de l'efficacité propulsive, de leurs capacités à gérer de façon maximale leurs ressources énergétiques pour répondre aux exigences de l'épreuve. Ils sont parvenus à réduire autant que de possible, les écarts de performance d'un 50m à l'autre, en calibrant les temps de récupération en conséquence.

Conseils de préparation pour la séquence imposée

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer tant sur les plans physiques que techniques. Réussir l'épreuve impose une connaissance approfondie de son profil personnel en tant que nageur, qui ne saurait faire l'économie d'un entraînement régulier et structuré. Le jury conseille aux candidats de faire appel à un regard extérieur expert afin d'évaluer ses compétences techniques et lui permettre ainsi d'optimiser l'exploitation de ses ressources.

VOLLEY-BALL

Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée sur un terrain de volley-ball installé. Un espace situé dans une zone différente a été réservé pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation).

Les séquences imposées présentent les caractéristiques suivantes :

- les 2 séquences sont des matchs en 2 contre 2 de 5 minutes chacune ;
- l'organisation de ces séquences est, pour l'une fixée par le programme du concours et pour l'autre laissée à l'initiative du candidat qui la communique au jury ;
- l'ordre des séquences n'est pas imposé ;
- le candidat annonce au jury le début de chacune des séquences imposées.

La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thématiques ont été relatives à l'attaque, la défense, les duels (individuels et/ou collectifs), les alternatives de jeu, les liaisons et les circulations de balle.

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

Bandeaup 1

Les meilleurs candidats ont réussi à présenter des situations de volley-ball dans l'ensemble des dimensions techniques, tactiques et stratégiques. Toutes les situations illustraient la thématique. Elles étaient évolutives, adaptées au niveau des candidats et au niveau des plastrons et optimisées par une bonne gestion des ressources et du matériel mis à leur disposition (circulation de balles, choix des plastrons). Les candidats ont utilisé des variables didactiques (aménagement du règlement, configuration du terrain, consignes de jeu s'inscrivant dans l'évolution du rapport de force) et ont communiqué des feed back. Leur effort a été bien réparti et le temps d'engagement moteur important. Les deux séquences de jeu en deux contre deux ont intégré avec pertinence la thématique imposée.

Par exemple la thématique de « *l'attaque* » a été illustrée par un ensemble de situations individuelles et collectives, adaptées aux ressources du candidat, capable de smasher aux ailes avec des angles variés. Dans celles-ci les objectifs étaient d'atteindre des cibles en smashant de différents endroits du terrain, d'exploiter une situation de surnombre et d'enchaîner des actions dans la logique du jeu. Des connaissances techniques relatives au smash ont été mobilisées par le candidat (course d'élan, orientation des épaules, des appuis) ainsi que des connaissances didactiques nombreuses afin d'aménager le milieu. Dans une des séquences imposées le choix du plastron et la distribution des rôles, puis dans l'autre, l'aménagement du terrain et les consignes de jeu, ont permis au candidat de traiter la thématique avec pertinence. Le nombre d'attaques réalisées et la gestion de l'effort physique sans baisse d'intensité grâce à une alternance de temps forts et de temps faibles durant la totalité de l'épreuve, ont permis au candidat d'utiliser au mieux ses ressources.

Bandeaup 2

Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités. La relation avec la thématique imposée apparaissait très clairement dans la majorité des situations qui ont intégré un certain nombre d'aspects du volley-ball parmi lesquels: technique, rapport de force, alternatives, liaisons et organisation. Ces candidats ont utilisé le matériel et les joueurs plastrons mis à leur disposition pour induire des transformations et donner des feed-back. Ils ont procédé à des ajustements en relation avec la thématique mais peu nombreux ou peu variés. Les situations étaient adaptées à leurs ressources

énergétiques. Une des deux séquences de jeu en deux contre deux a intégré avec pertinence la thématique imposée, l'autre non.

Exemple de la thématique de « *l'attaque* » (décrite dans le bandeau 1).

Un candidat placé dans le bandeau 2 propose un traitement pertinent du thème par rapport à ses ressources mais incomplet (aucune situation d'opposition ou aucun enchaînement). D'autre part, une situation peut ne pas être en lien direct avec la thématique (critères de réussite sur la défense ou la réception) ou être inadaptée à ses ressources (attaque au centre pour un candidat qui ne la maîtrise pas).

Bandeau 3

Les candidats ont proposé des situations en relation avec la thématique imposée. Celles-ci étaient juxtaposées, sans logique organisatrice apparente. Le contenu des situations a souvent été limité au traitement de la relation joueur-ballon, ignorant la dynamique du volley-ball (rapport de force, alternatives, liaisons). Le rapport avec les séquences imposées n'est apparu que rarement. Le niveau de difficulté des situations n'a pas permis à ces candidats de faire la démonstration de l'ensemble de leurs ressources. Par exemple, la thématique de « *la relation contre-défense* » ne peut être traitée à l'aide de situations de contacts avec la balle en arrière défense d'une part, et de situations de contre face à un attaquant d'autre part.

Bandeau 4

Les candidats ont proposé des situations qui ne répondaient pas à la thématique imposée ou qui répondaient de manière parcellaire. Le niveau de difficulté des situations était inadapté aux ressources du candidat. Celui-ci ne proposait pas de régulations ou d'ajustements. La logique des situations de volley-ball n'apparaissait pas clairement. Les séquences imposées ne présentaient aucun rapport avec ces situations. Par exemple, des situations de smash sans adversaire à partir d'une balle lancée ne répondent pas à la thématique de « *l'incertitude en attaque* ».

Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent apprendre à analyser leur propre pratique et à faire la démonstration de leurs niveaux de compétence et de performance dans les conditions définies par le programme du concours. Nous leur conseillons de se préparer à organiser et à vivre les situations qu'ils s'imposent en s'aidant des ressources de chacun des quatre plastrons.

Il serait ainsi pertinent de faire connaître au jury et aux plastrons, les logiques qui organisent des situations et les séquences imposées (aménagements règlementaires, consignes de jeu). Cependant le temps consacré à la mise en place des situations ne doit pas empiéter de façon significative sur le temps d'engagement moteur. La prestation n'étant pas orale, il est inutile de communiquer des aspects ou évolutions des situations qui ne sont pas physiquement réalisées.

Enfin, les candidats doivent se préparer à contrôler la durée des différentes situations afin, notamment, de s'assurer de pouvoir placer les deux séquences obligatoires dans leur totalité à l'intérieur des 30 minutes de la prestation.

Les candidats doivent montrer qu'ils maîtrisent des connaissances techniques (visibles dans leurs actions) et des connaissances didactiques (visibles dans l'utilisation des variables didactiques et des aménagements matériels) afin de proposer des exercices variés, joués et enchaînant différentes actions respectueuses de la logique de jeu, dans les situations d'apprentissage ou dans les séquences imposées.

Séquences imposées

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

Bandeau 1 : « niveau national UNSS et plus »

Le registre de frappes est très étendu. Le candidat reste efficace même en situation minimale. Ses choix sont adaptés à l'évolution du rapport de force et permettent de le faire évoluer en sa faveur. Le candidat organise l'équipe de façon optimale en fonction de l'évolution du rapport de force, même en cours de jeu.

Bandeau 2 : « niveau académique UNSS »

Le registre de frappes efficaces est étendu à tous les secteurs de jeu, essentiellement en situation favorable. Les choix de placement et les trajectoires sont adaptés à l'évolution du rapport de force sans nécessairement parvenir à le faire basculer en sa faveur. Le candidat recherche à optimiser l'organisation de son équipe en fonction de ses propres caractéristiques et de celles de l'adversaire. Il régule entre les échanges.

Bandeau 3 : « niveau UNSS établissement »

Le registre de frappes est déséquilibré. Un secteur de jeu, en attaque, en défense ou dans le jeu de transition est défaillant. Le candidat recherche une optimisation de l'organisation de l'équipe en fonction de ses propres caractéristiques. L'adversaire est rarement pris en compte.

Bandeau 4 : « niveau lycée »

Le registre de frappes est très déséquilibré : 2 secteurs au moins sont très largement défaillants. Les choix de placement et de trajectoires prennent peu en compte les partenaires et les adversaires. L'organisation du jeu est stéréotypée : système de jeu unique quel que soit le contexte.

Bandeau 5 : « niveau collège »

Le registre de frappe est très limité. Les choix de placement sont absents. Le jeu est en réaction. Les trajectoires sont mal contrôlées et les fautes directes sont nombreuses. Il n'y a pas d'organisation collective.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats :

- le niveau de coopération avec le partenaire ;
- la qualité et la vitesse d'exécution ;
- l'efficacité des actions.

Conseils de préparation pour les séquences imposées

Les futurs candidats doivent se préparer à jouer dans les conditions réglementaires fixées dans le programme de l'épreuve pour une des deux séquences imposées. Pour l'autre séquence, ils sont invités à réfléchir à une organisation du jeu en deux contre deux qui leur permettra de montrer leur niveau de compétence et de performance. Il s'agit de placer judicieusement ces deux séquences dans les 30 minutes pour illustrer la thématique imposée par le jury.

Oral 2

Epreuve d'entretien

La logique de l'épreuve d'entretien de l'oral 2 de l'agrégation interne d'EPS permet d'évaluer les connaissances dans les domaines didactiques et techniques, en complémentarité de l'épreuve de leçon de l'oral 1. Cet entretien demande au candidat de faire preuve d'une maîtrise suffisante de l'APSA choisie, dans ces domaines pour apparaître comme une personne-ressource au sein de son établissement, du bassin de formation auquel il est rattaché, voire même à l'échelon de son académie, et intervenir dans différentes actions de formation initiale ou continuée.

Comme pour la session précédente, les candidats ont disposé d'une durée de préparation de 10 minutes pour répondre à une question initiale posée par le jury. L'entretien a débuté par un exposé d'une durée maximum de 10 minutes pendant laquelle le jury n'est pas intervenu. Pour la session 2011, la question a intégré une thématique systématiquement différente de celle la prestation physique du matin. Dans toutes les APSA du programme (athlétisme, badminton, danse, escalade, natation et volleyball), la question a été formulée sur le même modèle et s'est déclinée sous les variations suivantes : « *Comment abordez vous, concevez vous, améliorez vous, développez vous, ..., une thématique dans l'APSA ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège ou, lycée), soit un niveau de pratique que vous choisirez.* ». Suite à l'exposé, les deux membres du jury sont intervenus en alternance en respectant un temps de questionnement équivalent et a permis d'aborder systématiquement l'ensemble des champs de référence relatifs à l'APSA. Une connaissance fine de la motricité spécifique à l'APSA et observée aux différents niveaux de pratique (du débutant scolaire jusqu'au haut niveau) ainsi que la capacité à mobiliser les champs institutionnels, scientifiques et culturels pour justifier des propositions didactiques pertinentes ont été appréciées par le jury. Pour tous les candidats, le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type dont les différents champs sont précisés dans les rapports par activité. Enfin, un retour systématique sur la thématique proposée lors de la prestation physique du matin a été réalisé. Il a été demandé au candidat de justifier une séquence précisée par le jury ou de son choix, au regard de la thématique illustrée, et d'en situer les développements, prolongements et limites auprès de publics de niveaux de compétences différents.

Pendant la préparation, l'exposé et l'ensemble de l'entretien, le candidat a disposé de feuilles de brouillons, d'un tableau blanc et de feutres. Les procédures d'accueil des candidats et le déroulement temporel de l'épreuve ont été standardisés pour offrir à tous une durée d'expression et de questionnement identique. Ainsi, les durées d'interrogation des différentes phases de l'entretien ont aussi été respectées par l'ensemble des jurés.

Les objets et modalités d'évaluation ainsi que les outils de notation sont communs à toutes les APSA.

Quatre bandeaux communs ont permis de situer les candidats.

<p>Bandeau 1 :</p> <p>Le candidat met en relation des connaissances techniques et didactiques approfondies et actualisées dans l'ensemble des champs de questionnement. Il inscrit ses propositions dans une démarche d'enseignement explicite et justifiée.</p>
<p>Bandeau 2 :</p> <p>Le candidat exploite et maîtrise un corpus équilibré de connaissances techniques et didactiques fondées qui recouvrent en partie les champs de questionnement. Il propose des situations adaptées, répondant aux problèmes posés à l'élève.</p>
<p>Bandeau 3 :</p> <p>Le candidat mobilise des connaissances techniques et didactiques parfois approximatives ou superficielles. Les propositions répondent en partie aux problèmes posés à l'élève.</p>
<p>Bandeau 4 :</p> <p>Le candidat évoque quelques connaissances qui présentent d'importantes lacunes dans les champs techniques et didactiques. Les propositions se résument à des situations « plaquées », « magiques » sans véritable rapport avec les problèmes posés à l'élève</p>

L'usage de deux curseurs a permis d'ajuster le niveau de positionnement des copies au sein de chaque bandeau : la maîtrise des champs culturels d'une part, et institutionnels d'autre part. S'agissant d'une épreuve orale, le jury a pris en considération les qualités d'engagement, de discernement et de persuasion

ATHLETISME

Question initiale et déroulement de l'entretien.

Cette question s'est déclinée en athlétisme, sous les formes suivantes : « Comment améliorez vous le départ en course de vitesse, l'utilisation des segments libres en course de haies, comment travaillez vous le franchissement des deux jambes en course de haies, le cycle de jambe en course de vitesse, comment développez-vous la vitesse maximale de déplacement en course de vitesse...? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. ».

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique des courses de vitesse et de haies.

Le questionnement a été étendu à l'ensemble des courses athlétiques.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé. Les questions ont porté sur les justifications des situations présentées le matin, au regard de la thématique, et/ou des ressources du candidat ; sur l'organisation des charges de travail ; sur l'enchaînement des situations ou des variables, et la logique sous jacente. Le jury a pu demander au candidat d'illustrer cette thématique pour un public scolaire d'un niveau différent.

Niveaux des candidats

Bandeau 4 : Candidats présentant de grosses lacunes dans les connaissances techniques, physiologiques, biomécaniques. Les situations didactiques sont inadaptées, difficilement réalisables. Les situations sont « magiques » : la transformation des élèves s'opère par la seule confrontation à un dispositif matériel.

Bandeau 3 : Candidats laissant apparaître des connaissances techniques ou didactiques insuffisantes. Certains candidats connaissent l'activité, mais montrent une méconnaissance des élèves dans l'activité. D'autres expriment une bonne connaissance des élèves, mais ne sont pas capables de justifier les situations qu'ils proposent, d'un point de vue technique ou scientifique. Par exemple, proposer un travail en 30"/30", sans en comprendre les principes physiologiques. A ce niveau, certains candidats proposent des situations purement « livresques », qu'ils n'ont manifestement jamais mises en œuvre.

A titre d'exemple, voici détaillée une prestation caractéristique du bandeau 2 ainsi que les éléments qui auraient permis de situer le candidat en bandeau 1.

Question initiale : comment travaillez-vous le franchissement des deux jambes en course de haies. Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycée), soit un niveau de pratique que vous choisirez.

Le candidat présente et caractérise le niveau d'enseignement ainsi que l'épreuve de façon très précise (hauteurs de haies, intervalles, distances de courses, indicateurs de performance et de compétence) en conformité avec les programmes d'EPS. L'exemple ici s'appuie sur une classe de seconde. Sont également précisées les acquisitions antérieures (ici le niveau 2 de collège) : franchissement avec une jambe préférentielle (forme de pratique de haies courtes). Suite à un échauffement général, puis spécifique, le projet est de travailler les dissociations et synchronisations bras-jambes en proposant des séquences avec 2 appuis inter-obstacle (travail alternant les deux jambes). Cette situation connaît des évolutions par l'augmentation de l'intervalle entre les haies, donc de la vitesse d'exécution avec maintien du travail des deux jambes et adéquation des variables (hauteurs de haies, intervalles) en relation avec le niveau du pratiquant. Pour atteindre le bandeau 1, le candidat doit préciser la charge de travail ainsi que

son impact justifié par des connaissances physiologiques. En outre le maintien de la qualité de réalisation passe également par une récupération permettant la restauration des ressources neuro-musculaires. La situation proposée est justifiée par l'analyse des réalisations des élèves et par les connaissances techniques de l'activité (une attaque par le genou, un engagement au dessus de la barrière et une reprise active derrière la haie). Les progrès sont liés à l'intégration des repères métriques (amplitudes de foulées, distances d'appel et de réception) et chronométriques. Le candidat constate que les élèves ont une jambe préférentielle. Les programmes du lycée orientent les apprentissages vers la production de la meilleure performance en franchissant une série d'obstacles sans piétiner. Pour lever la difficulté à mobiliser la « mauvaise jambe », le candidat propose une situation de franchissement alterné. Sont précisés les indicateurs de réussite : distance de l'espace franchi lors du franchissement, équilibre dans la suspension, engagement vers l'avant, reprise active (peu d'écrasement sur l'appui de réception). Cette situation évolue vers des contraintes plus élevées avec des obstacles de hauteurs progressives. Ces haies plus hautes posent de nouveaux problèmes (piétinement des élèves dans l'intervalle). Pour se situer dans le bandeau 1, le candidat régule la situation par des consignes adaptées et aménage le milieu en mettant un repère au niveau de l'antépénultième appui avant l'obstacle favorisant ainsi l'attaque et le franchissement de la haie. La dernière situation, plus globale, consiste à faire varier les différents intervalles sur un parcours de plus grande distance afin d'amener l'élève à s'ajuster dans l'espace inter-haie. Le candidat précise les consignes permettant de franchir les haies de manière équilibrée et sans ralentir. Pour valider cet apprentissage, l'élève a un retour chronométré sur ses différents parcours lui permettant de constater les progrès réalisés. Le candidat de niveau 1 précise la charge de travail (intensité, récupération, nature, durée) en signalant les principes physiologiques, et les indicateurs de réussite permettant d'identifier la fatigue et de justifier ainsi les choix de la charge énergétique (dégradation de la foulée, continuité du déplacement, vitesse du parcours, utilisation des deux jambes par exemple).

Dans le questionnaire, le candidat répond en mobilisant des connaissances issues de différents champs :

- L'analyse mécanique et fonctionnelle : notion de trajectoire, angle d'envol, distance d'attaque et de réception de la haie, création et exploitation des forces; de plus, le candidat relie ces différents éléments les uns avec les autres. Par exemple, pour travailler l'augmentation du rythme avant la haie, le candidat propose de placer un petit plinth de quelques centimètres sur l'antépénultième appui afin de provoquer une accélération et une prise d'avance des appuis par rapport au bassin facilitant ainsi la création d'une trajectoire ascendante, le candidat justifiant cette proposition par des connaissances techniques et biomécaniques.
- Les justifications dans le champ de la physiologie de l'exercice : le candidat organise et gère la charge de travail adaptée pour l'élève en précisant le nombre de répétitions, la durée de l'exercice, la durée et la nature des récupérations et la quantité totale de travail.
- Les connaissances institutionnelles et culturelles : le candidat maîtrise les courses de haies des épreuves d'EPS ainsi que les compétitions scolaires et fédérales (catégories hommes et femmes). Il met en relation des formes de pratiques scolaires avec des pratiques culturelles. Egalement, le candidat mène une réflexion distanciée sur les programmes et les épreuves certificatives des examens. A titre d'exemple, le candidat est en mesure d'analyser le passage entre les deux formes de travail différentes : des haies courtes (niveau 2 du collège) aux haies longues (niveau 3 du lycée). Le candidat doit pouvoir préciser des temps de référence dans les différentes épreuves ainsi que des indicateurs de foulée et de longueurs de trajectoires de franchissement.

Conseils de préparation

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. D'une manière générale, le jury note que les candidats ont progressé, par rapport à la session 2010, sur les aspects suivants :

- structurer un exposé réellement ciblé sur la question initiale, en annonçant le plan de l'exposé, définissant les termes de la question, et parfois en utilisant les médias mis à disposition. Dans

l'ensemble les candidats ont réellement utilisés les 10 minutes pour exposer leur réponse à la question initiale.

- décrire les comportements typiques des élèves dans l'activité ; sur ce point cependant, il manque souvent une mise en relation explicite entre les comportements observés et les acquisitions antérieures de ces élèves.
- proposer des séquences d'enseignement cohérentes et réalisables, même si elles sont parfois peu contextualisées. En tout état de cause une situation unique ne saurait suffire.

Toutefois, le jury constate la permanence des difficultés à :

- justifier les propositions didactiques au regard des différents champs de connaissances, et particulièrement aux plans bioénergétiques et biomécaniques, portant sur les enfants et adolescents en général, et plus particulièrement du point de vue des publics scolaires.
- analyser de manière précise et approfondie les techniques athlétiques, et particulièrement celles relatives à la foulée et au franchissement de haie.
- préciser clairement les paramètres constitutifs des charges de travail proposées ;
- organiser et expliquer les variables didactiques d'une situation d'apprentissage.

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Dans les domaines éducatif, culturel et scientifique, la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur de connaissances référencées et éprouvées.

Le jury conseille au candidat d'approfondir les connaissances, notamment biomécaniques et physiologiques, qui fondent les choix didactiques proposés, dans toutes les activités de course.

BADMINTON

Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min incompressibles)

En badminton les questions ont été posées sous les formes suivantes : « Comment développez-vous un service efficace ? », « Comment développez-vous les déplacements ? », « Comment construisez-vous la cible de marque ? », « Comment développez-vous la capacité à créer de l'incertitude chez l'adversaire ? », « Comment développez-vous le volume de jeu ? ». « Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. ».

Le questionnement est revenu sur les propositions présentées lors de l'exposé, puis a été étendu à d'autres moments de la scolarité et enfin à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type comme le double (badminton), le tennis de table ou le tennis : « En double, qu'est ce qu'un service efficace ? » et « en tennis de table, quelle importance accordez vous au service dans la construction du point ? »

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été réalisé afin de justifier les choix réalisés par les candidats. « Pourquoi avez-vous privilégié les situations fermées lors de votre prestation ? », « Au regard de vos ressources, pouvez-vous justifier l'aménagement matériel de la situation n°..., les contenus d'enseignement visés au cours de cette séquence d'apprentissage ? En quoi la situation d'apprentissage n°... est-elle pertinente pour vous permettre de progresser sur le plan technique ? sur le plan tactique ? ». Par ailleurs, les candidats ont été questionnés sur leur connaissance

de la thématique. « Comment pourriez vous aborder le volume de jeu en 6^e ? », ou encore « quels sont les autres dimensions du volume de jeu qui peuvent être abordés ? ».

Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

Bandeau 4 : les lacunes du candidat dans les connaissances techniques et didactiques ne lui permettent pas d'identifier le niveau des élèves et le conduisent à des propositions totalement inadaptées.

Bandeau 3 : Les candidats de ce niveau laissent apparaître des approximations techniques et/ou didactiques, des propositions cohérentes mais partielles au regard du problème posé.

Aucune lacune grave n'est relevée mais les réponses restent le plus souvent superficielles. Les mises en œuvre et les manipulations du matériel sont approximatives.

Bandeau 2 : A ce niveau, les propositions sont cohérentes au regard du thème et du niveau retenu pour les élèves.

Par exemple, à la question « Comment développez-vous la capacité à créer de l'incertitude chez l'adversaire ? », ils retiennent et justifient au regard des programmes et de caractéristiques d'élèves pertinentes (ici niveau 2 collège), la capacité à alterner puis combiner des frappes dans la profondeur et la largeur. Ils proposent des situations

Structurées : clarté du but, de l'aménagement, du déroulement, des critères de réussite ... les variables didactiques permettent aux situations de fonctionner et s'avèrent favorables à des apprentissages ciblés.

Evolutives : le candidat est capable de simplifier ou complexifier son dispositif,

Explorant les dimensions techniques et tactiques du thème en proposant une routine puis un match à thème qui valorise par exemple 2 zones dans la diagonale si l'on reprend le cas précédent.

Engageant des transformations où ce qu'il y a à apprendre est identifié (sur les plans techniques et tactiques).

Bandeau 1 : A ce niveau les candidats hiérarchisent leurs choix, identifient différents niveaux de problème chez les élèves et proposent des contenus ciblés. Par exemple dans la capacité à créer de l'incertitude, le candidat émet l'hypothèse que les élèves concernés peuvent être confrontés prioritairement à des problèmes informationnels et moteurs et propose ainsi les contenus ciblés s'y rapportant (prise d'information sur la position de l'adversaire d'un côté, orientation des appuis et accompagnement du geste de l'autre).

Conseils de préparation

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique.

Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint :

- de situer un thème d'apprentissage sur le temps de la scolarité. Il faut se construire une modélisation fonctionnelle de l'activité et pouvoir l'adapter au thème de la question initiale. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre à des questions du type : quelles transformations motrices sont à rechercher pour développer la capacité à créer de l'incertitude en 6^e niveau 1 ? ... en terminale niveau 5 ?
- De proposer et justifier un niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors d'identifier les caractéristiques des élèves, de les analyser à différentes étapes de l'apprentissage. « Comment se comportent les élèves ? » (dans le thème retenu).
- D'identifier ce que l'élève doit apprendre pour transformer son comportement.
- De faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation et la déclinaison de variables matérielles et humaines.

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Dans les domaines éducatif, culturel et scientifique, la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur des connaissances référencées et éprouvées.

Parallèlement à une lecture d'articles développant en particulier une approche scientifique sur différents aspects du badminton ou des activités de raquette, les candidats pourront utilement se référer aux ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

- Couartou G ; Grunenfelder F ; Badminton, Paris, Edition Revue EPS, 1996
- Gomet D ; Badminton, de l'élève débutant au joueur de compétition, Paris, Vigot, 2003
- Leveau CI ; Le badminton en situation, Paris, Edition Revue EPS, 2005
- Limousin P ; Whright I ; Badminton, vers le haut niveau, Paris : INSEP, 2000
- Rolan H ; Geay St ; Le guide du badminton, Paris, Edition revue EPS, 2008

DANSE

Question initiale et déroulement de l'entretien

Le candidat avait 10 minutes pour structurer son exposé d'une durée maximale de 10 min en réponse à une question dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en danse sous les formes suivantes : « *Comment utiliser les éléments scénographiques en danse,... comment former le spectateur en danse,... comment aborder l'évaluation en danse, comment utiliser les procédés de composition en danse, comment utiliser le temps en danse, ... Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez* ».

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique de la danse. Il a été attendu que celui-ci soit en mesure de montrer ses capacités à répondre à la question initiale, en articulant les champs didactiques, scientifiques et culturels. Le jury était aussi dans l'attente d'une maîtrise des connaissances institutionnelles. De plus, le jury a demandé au candidat d'identifier des moments dans sa prestation physique, de les analyser et de justifier ses choix en fonction de ses compétences (autant sur les plans de l'exécution, de la composition, que de l'interprétation), et d'en proposer des prolongements.

Le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type comme les autres styles de danse, les activités des arts du cirque ou les activités gymniques du point de vue artistique. Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé : « *Comment avez-vous exploité votre inducteur dans la deuxième séquence imposée ?...Comment le travail technique vous a-t-il permis de montrer votre meilleur niveau de performance dans les séquences imposées ?...* ».

Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2.

Bandeau 4

Candidats présentant de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou « magiques » ne permettant pas d'envisager une mise en projet des élèves dans de véritables situations de création ; candidats ne maîtrisant pas ce qui se joue dans l'activité, voire qui transforment sa spécificité, l'éloignant du champ artistique. Candidats proposant un exposé succinct, n'utilisant pas toujours le temps imparti. Les réponses au cours de l'entretien sont brèves et peu développées.

Bandeau 3

Candidats laissant apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Les séquences d'apprentissage proposées et leurs mises en œuvre ont pu mettre les élèves en projet de création. Néanmoins, les candidats ont eu du mal à faire évoluer leurs propositions par des apports pertinents en cohérence avec le thème, ou la question traitée. Le jury a déploré dans ce bandeau des lacunes sur le plan culturel, ce qui ne permettait pas d'affiner la « didactisation ». Candidats proposant un exposé relativement structuré mais répondant partiellement au sujet. Au cours de l'entretien le candidat arrive néanmoins à exploiter les champs de questionnement.

Bandeau 2

Candidats capables de formaliser leur réflexion au cours d'un exposé structuré et équilibré entre l'analyse du sujet et les propositions didactiques. Leurs réponses à la question initiale ont été néanmoins peu problématisées. Par exemple à la question : « *Comment utiliserez-vous les procédés de composition en danse ?* », le candidat a défini le procédé de « l'accumulation » sans explorer les combinaisons entre « procédé, processus et produit ». Les candidats de ce bandeau connaissent les modalités pour mettre les élèves en activité artistique, tout en les accompagnant dans un projet chorégraphique en relation avec les attentes de l'institution. Par contre, même s'ils ont développé des propositions évolutives, ils ont rencontré des difficultés pour transformer leurs élèves à tous les niveaux. Par exemple, en ce qui concerne les trois rôles sociaux (danseur, chorégraphe, spectateur), ils n'ont pas suffisamment identifié les moments saillants où les élèves peuvent basculer d'un rôle à l'autre, au cours d'une même séquence. Ainsi, les candidats ont manipulé le plus souvent les variables didactiques en relation avec les rôles du danseur et du chorégraphe sans penser ces rôles en dialogue avec celui du spectateur. Les candidats ont fait preuve d'une sensibilité artistique en dépassant la simple évocation d'œuvres chorégraphiques. Dans ce sens, les réponses apportées lors de l'entretien ont montré une connaissance de la logique artistique et les références culturelles et historiques ont été relativement variées. Néanmoins, même s'ils ont fait preuve d'une ouverture sensible, leurs propositions ont utilisé les supports artistiques de façon plaquée ou peu subtile. La fréquentation des œuvres chorégraphiques est une condition nécessaire mais non suffisante pour accéder à leur connaissance. Par exemple, chez le chorégraphe Wim Vandekeybus, l'image de la chute renvoie autant à un travail sur l'engagement moteur qu'à un parti-pris artistique. Or, elle n'est souvent mobilisée chez les candidats que dans sa dimension motrice et non symbolique. Dans la continuité, même si les mises en œuvre professionnelles sont efficaces, toutes les dimensions entre projet d'enseignement et projet de création ne sont pas développées.

Bandeau 1

Les candidats ont proposé un exposé dynamique et multi référencé répondant de manière originale au traitement initial. Les candidats ont enrichi leurs propositions en s'appuyant sur des œuvres chorégraphiques de nature différente afin d'illustrer leurs choix didactiques. Ils ont été capables de s'approprier la question à partir d'une réflexion personnelle basée sur des problématiques artistiques et ont développé leur argumentaire en faisant d'eux-mêmes les liens entre les différents champs de connaissances. Le jury a apprécié la mise en avant d'une réelle expérience de pratiquant et d'enseignant dans l'activité. Dans ce sens, les propositions didactiques ont mis en perspective la complexité de la relation entre projet d'enseignement et projet de création et les exigences qu'elle implique à tous les niveaux de pratique. Ainsi, à la question « *comment utiliser le temps en danse ?* », un candidat a su développer un argumentaire autant sur la part sensible que sur la part technique de l'écriture du mouvement dansé. Ses réponses ont ouvert le champ des possibles en jouant sur les contrastes entre structurations métrique et non métrique au sein d'une même séquence. Les réponses apportées lors de l'entretien ont ouvert le champ d'investigation et ont permis aux candidats de faire preuve d'un engagement et d'une prise de position singulière. Par exemple, en connaissant les caractéristiques des élèves aux différents niveaux de la scolarité, ils ont été capables sans questionnement préalable de se projeter dans la continuité et d'anticiper les possibilités d'évolution de leur démarche. La qualité du recul réflexif est resté identique quelques soient les registres de questionnement et même si le jury garde sa maîtrise, l'entretien se transforme en un échange professionnel de haut niveau.

ESCALADE

Question initiale et déroulement de l'entretien :

Le candidat avait 10 minutes pour structurer sa réponse à une question du type : « *Comment envisagez-vous l'apprentissage des familles de mouvements en escalade ? Comment abordez-vous la gestion du rythme en escalade ? Comment exploitez-vous les différentes inclinaisons du support dans l'enseignement de l'escalade ? Comment mettez-vous en œuvre l'enseignement de la lecture du support en escalade ? Comment travaillez-vous la qualité du relâchement dans votre enseignement de l'escalade ? ... Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez.* ». Il disposait ensuite de 10 minutes pour exposer sa réponse. Il était attendu qu'il analyse la thématique en la mettant en relation avec un ou des niveaux de pratique choisis et justifiés et qu'il présentait des mises en œuvre concrètes et pertinentes.

L'entretien permettait au candidat d'approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique. Il était attendu de la part des candidats une connaissance des différents types de pratique en escalade : de la SAE au site naturel, du bloc aux voies encordées, du scolaire à la compétition.

Le jury invitait le candidat à revenir sur la thématique du matin en étant capable de justifier ses choix de situations en fonction de ses compétences (autant physiques, que techniques, professionnelles...).

Niveaux des candidats et notation :

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans quatre bandeaux différents :

Bandeau 4 : Le candidat présentait de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou qui s'avéraient dangereuses pour l'intégrité physique des pratiquants.

Bandeau 3 : Les candidats laissaient apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Aucune lacune grave n'a été relevée mais les réponses restaient trop souvent superficielles. Les mises en œuvre et les manipulations du matériel étaient approximatives sans cependant mettre en danger les élèves. Le jury déplore dans ce bandeau une utilisation abusive de situations de type « magique » se suffisant à elles-mêmes et ne répondant pas aux différents champs de questionnement (la situation d'escalade en tête contre-assurée en moulinette...). A l'inverse, elles se devaient d'être requestionnées et recontextualisées.

Bandeau 2 : Le corpus de connaissances mobilisées par les candidats prenait naissance dans des registres techniques et didactiques variés sans pour autant couvrir l'intégralité de l'ensemble des champs de questionnement. L'appel à leur professionnalité était présent mais restait à un niveau d'application simple sans une réflexion approfondie et référencée. Les candidats mettaient partiellement en avant les outils didactiques pouvant transformer l'élève à partir de moyens spécifiques à l'enseignement de l'escalade (le traçage ou l'adaptation de voies ou de blocs,...). Par exemple, pour illustrer la question « *Comment abordez-vous la question du relâchement ?* », le candidat a proposé une situation pour un élève de niveau 2 dans laquelle il devait repérer les positions de moindre effort (nécessaires à un véritable relâchement), les annoncer à un observateur qui validait ou non leur effective réalisation. Dans une deuxième situation en moulinette, l'élève devait, lors de sa progression, placer une dégaine dans un point d'ancrage avec une main puis l'enlever avec l'autre. Le candidat a pris en compte le niveau de l'élève en le plaçant dans une voie de difficulté optimale afin qu'il ressente la nécessité de se relâcher.

Bandeau 1 : Le candidat a démontré, au regard du questionnement initial, une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies, sans pour autant en rester à ce simple niveau. En effet, l'apport de connaissances scientifiques (*anatomiques, bio- mécaniques, psycho- physiologiques...*), institutionnelles (*propres à l'E.P.S. mais aussi à la sécurité*), culturelles, s'exprimant au travers d'une professionnalité du métier d'enseignant d'éducation physique et sportive a été particulièrement apprécié à ce niveau. Les réponses témoignaient alors d'une articulation fine. Ce candidat a été en mesure de porter sa réflexion au-delà du cadre scolaire et de la réinvestir en tant que formateur de professeur d'EPS (éclairer les enseignants sur les moyens à mettre en œuvre dans le domaine des transformations motrices, ...). Concernant la question « *Comment abordez-vous la question du relâchement ?* », un candidat ayant choisi de traiter le cas d'élève d'association sportive (niveau 5) a su développer ce thème

sous différents angles. Il a su considérer que grimper de façon lente dans une section difficile posait des problèmes particuliers dans le domaine des contractions musculaires et des filières énergétiques utilisées. Il s'est ensuite centré sur l'efficacité du mouvement en tant que gestion spatio-temporelle des forces en présence nécessaires à la construction de lignes d'action. Enfin, il a relié le relâchement avec le domaine de la respiration, au travers des muscles impliqués et des types d'intensité de mouvements possibles. Sa situation de parcours de bloc repéré par l'élève au sein d'un itinéraire et enrichie par un travail de variations de rythme dans un passage d'escalade incluant ce bloc, était pertinente au regard du niveau visé. De plus, les indicateurs de réussite et de réalisation fournis à l'élève pour guider ce processus d'apprentissage témoignaient de sa professionnalité.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs permettaient de classer les candidats.

Un des curseurs portait sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats sont évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et discernement. L'escalade étant une activité présentant des risques objectifs, la pertinence et la cohérence des propos étaient indispensables.

Deux autres curseurs permettaient de situer le niveau de connaissances institutionnelles et culturelles du candidat. En escalade, au niveau institutionnel cela concernait les textes et rapports issus de la FFME, des normes (AFNOR...) et des textes régissant l'EPS. Au niveau culturel, le curseur a permis de juger le niveau de connaissance à propos des différentes modalités d'escalade autre que sur S.A.E. des compétitions (fédérales et U.N.S.S.) et du rayonnement de l'activité.

Conseils de préparation :

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps très restreint :

- de situer une transformation visée au sein de l'ensemble des contenus qui peuvent s'enseigner en escalade. Il faut donc se munir d'une modélisation fonctionnelle de l'activité.
- De justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur la caractérisation des problèmes rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : quels aménagements précis proposeriez-vous pour aider l'élève à surmonter son appréhension de la chute ? A quels moments introduiriez-vous la gestion du rythme ?
- De faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation ou l'aménagement du support de pratique (bloc, pan et voie).

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Sur les domaines éducatif, culturel et scientifique, la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur de connaissances référencées et éprouvées. Le jury rappelle simplement qu'il est attendu des futurs candidats une réflexion approfondie sur les enjeux éducatifs, la connaissance des textes officiels, la prise en compte des aspects historiques de l'escalade. Parallèlement une connaissance du matériel et des techniques de sécurité spécifique, des manœuvres de cordes, ainsi que des normes et réglementations en vigueur est attendue.

NATATION

Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min)

Le candidat disposait de 10 minutes pour préparer un exposé d'une durée maximale de 10 min en réponse à une question dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. Cette question était structurée sur un modèle identique aux autres activités physiques proposées et s'est déclinée en natation sous les formes suivantes. Par exemple :

Comment développez-vous la compétence à exploiter les appuis solides ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité des élèves soit un niveau de pratique que vous choisirez.

Comment prenez-vous en compte le rôle des jambes dans les nages ventrales ?

Comment reliez-vous les compétences à respirer et se propulser dans les nages alternées ?

Comment développez-vous la compétence à nager le « dos » ?

Comment améliorez-vous l'amplitude de nage dans les nages simultanées ?

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs techniques et didactiques de la natation. Il a été attendu du candidat une connaissance des différents niveaux de pratique des élèves dans le secondaire. L'entretien a couvert des champs d'interrogation divers : didactique, institutionnel, réglementaire, biomécanique, physiologique, technique (du débutant scolaire au haut-niveau) et le jury a valorisé les mises en relation des différents champs permettant de répondre à la complexité de l'activité natation. Le questionnement a été étendu à des nages ou épreuves différentes de celle(s) abordé(es) à l'issue de la première partie de l'interrogation. De même, cette extension a été utilisée par le jury pour questionner le candidat sur les champs non encore explorés.

Enfin, le jury a demandé au candidat d'analyser sa prestation physique en étant capable de justifier les choix de situations mises en œuvre au regard de ses compétences (physiques, techniques, professionnelles,...). Par exemple :

En quoi la thématique des « résistances à l'avancement en nage alternée » a été prise en compte par la prestation physique que vous avez réalisé ? Quels critères avez-vous utilisé afin d'estimer la pertinence de vos choix ?

Quels paramètres avez-vous manipulé afin de répondre aux exigences de la séquence imposée ?

En quoi les situations proposées étaient elles adaptées à votre niveau de ressources ?

En quoi votre prestation physique intègre-t-elle les principes d'efficacité et/ou d'efficacité propres à la natation sportive ?

Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

Bandeaueu 4 : Candidats présentant de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou magiques sans véritable rapport avec les questions posées. Les connaissances minimales à l'intérieur des différents champs ne sont pas ou très peu maîtrisées et les mises en lien ne sont qu'épisodiquement effectuées conduisant à des propositions erronées. Le candidat est incapable de caractériser le niveau de pratique des élèves au regard des indicateurs de référence : équilibre, respiration, propulsion, information. Il méconnaît les principes relatifs à l'efficacité propulsive et ses propositions contredisent les principes biomécaniques. Il se trouve en difficultés pour manipuler les formules mathématiques qu'il évoque, comme celles relatives à l'indice de nage, les résistances à l'avancement, les résistances de vagues.

Bandeaueu 3 : Candidats laissant apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Des connaissances sont mobilisées mais leurs exploitations restent trop superficielles dans le cadre des propositions didactiques effectuées par le candidat. Des méconnaissances importantes sont présentes dans certains champs. Le jury a déploré une utilisation abusive de situations formelles conduisant à des propositions non discriminantes au regard du niveau de compétences des élèves et ne permettant pas d'envisager de réelles transformations. Le candidat parvient à expliciter distinctement les facteurs de

l'efficacité propulsive qu'il mobilise mais peine à les discriminer au regard du niveau des élèves auxquels il s'adresse. Les paramètres spatiaux et temporels de l'efficacité propulsive dans les différentes techniques de nage sont rarement mis en relation.

Bandeau 2 : Candidats dont le corpus de connaissances mobilisées prenait naissance dans des registres techniques et didactiques variés et approfondis sans pour autant couvrir l'intégralité de l'ensemble des champs de questionnement. Le niveau de professionnalité avéré des candidats s'est manifesté dans des propositions didactiques et techniques adaptées au regard du niveau des élèves. Le candidat articule de manière pertinente les contradictions inhérentes à la natation : diminuer les résistances à l'avancement et augmenter les résistances propulsives. Pour cela, il mobilise des connaissances diverses qu'il maîtrise et qu'il nuance au regard des caractéristiques des élèves et des techniques de nage. On peut cependant noter la difficulté des candidats à mettre en relation ces différents champs de connaissances en les problématisant pour justifier ou faire évoluer les propositions techniques et didactiques.

- de fondements culturels et réglementaires lui permettant de définir cette nage
- de fondements scientifiques mettant en évidence le principe du couple de redressement et la nécessité de diminuer les résistances à l'avancement

Illustration de ce bandeau dans la question :

« Comment développez-vous la compétence à nager le dos » ?

Le candidat mobilise des données institutionnelles pour décider de développer la compétence à nager le dos dans le cadre du niveau 2 du collège.

Dans un premier temps :

Il témoigne d'une connaissance technique sur l'horizontalité et le gainage du corps en dos à partir :

La culture professionnelle du candidat basée sur la connaissance des contraintes matérielles que l'on peut proposer au nageur afin de viser l'acquisition d'un équilibre horizontal tonique et stabilisé l'amène à proposer une progression d'enseignement :

- tout d'abord en plaçant un pull-buoy sous la nuque du nageur, et un autre sous ses pieds pour lui demander de venir équilibrer son bassin en surface
- ensuite en le confrontant à un équilibre dorsal sur une planche que l'élève devra maintenir en se déplaçant avec des actions simultanées de bras

Dans un deuxième temps :

Le candidat mobilise des fondements culturels et scientifiques sur la description spatiale du cycle de bras et des forces propulsives (de trainée et de portance) mises en jeu dans ces différentes phases pour témoigner de connaissances techniques l'amenant à expliciter les différentes phases propulsives des membres supérieurs en dos. Cette connaissance l'amène à identifier comme prioritaires les facteurs de quantité, longueur et orientation des surfaces propulsives.

Sa culture professionnelle l'amène à proposer une progressivité de l'apprentissage de la propulsion des membres supérieurs en dos :

- d'abord avec les 2 bras en nage simultanée en orientant les surfaces propulsives au moment de l'entrée dans l'eau (consignes : bras tendus, entrée par le petit doigt)
- puis en nage alternée en conservant les mêmes consignes

Néanmoins, l'orientation de ces surfaces propulsives ne semble pas prioritaire pour le candidat dans la suite du trajet moteur des bras. La justification de ces choix didactiques n'apparaît pas ou peu basée sur les fondements scientifiques et culturels précités.

De plus, les problèmes posés par l'équilibre sont peu réinterrogés dans le cadre de la propulsion en nage simultanée et alternée.

L'action des jambes est très peu abordée.

Bandeau 1: Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'entretien, le jury a apprécié la capacité du candidat à mener une réflexion cohérente par l'articulation de différents champs et conduisant à des propositions judicieuses et nuancées en termes de contenus

clairement identifiés et hiérarchisés. A ce niveau d'excellence, une connaissance culturelle approfondie de l'activité natation a également été remarquée.

Les propositions didactiques relèvent d'une conception référencée de la pratique qui articule des connaissances théoriques, pratiques et professionnelles. Certains candidats sont même en mesure de proposer des situations innovantes pour répondre aux problèmes posés.

Illustration de ce bandeau dans la question :

« Comment développez-vous la compétence à nager le dos » ?

Le candidat mobilise des données institutionnelles et scientifiques pour proposer de développer la compétence à nager le dos en natation de niveau 1 puis de niveau 2 pour rechercher l'efficacité dans la nage et en s'inscrivant dans une démarche d'enseignement.

Le candidat met en relation :

- *la connaissance des principes organisant l'équilibre horizontal statique et dynamique (Couple de redressement, gainage du corps, lien avec les différents types de résistances) ainsi que les conditions facilitant sa stabilisation (action des jambes pour se propulser et/ou se rééquilibrer ; actions des bras)*
- *la connaissance de fondements culturels et scientifiques sur la propulsion en dos (membres inférieurs et supérieurs) ainsi que sur les forces propulsives (de trainée et de portance) mises en jeu dans ces différentes phases*
- *la connaissance technique descriptive (au plan spatial et temporel) des phases propulsives en dos alliée aux facteurs de l'efficacité propulsive concernés (Orientation et longueur en niveau 1 ; orientation, longueur, profondeur, accélération au niveau 2) et à l'action propulsive et rééquilibratrice des jambes*
- *la maîtrise d'une culture professionnelle lui permettant d'identifier les problèmes prioritaires rencontrés par les élèves à différents stades de l'apprentissage ainsi qu'un certain nombre de situations pour y remédier.*

La mise en relation de ces différents axes permet au candidat de « développer la compétence à nager le dos » chez des élèves en les confrontant à des situations hiérarchisées et qui envisagent les problèmes de manière interdépendante :

- *Il propose des situations et consignes (notamment sur la position de la tête et le gainage) afin de créer un équilibre horizontal statique puis dynamique en y greffant des actions de jambes (avec bras dans le prolongement du corps) pour stabiliser cet équilibre en déplacement*
- *Il envisage des actions propulsives de bras tendus de manière simultanée en mobilisant uniquement l'articulation de l'épaule (en justifiant ceci par les théories de l'apprentissage)*
- *Ensuite, ces actions d'équilibration et de propulsion sont traitées de manière interdépendante notamment à partir de sa culture professionnelle et de la connaissance de fondements scientifiques relatifs à l'orientation des surfaces propulsives tout au long du trajet moteur (entrée dans l'eau par le petit doigt, sortie par le pouce) ; ceci dans le but d'être plus performant en augmentant les résistances propulsives et en diminuant les résistances à l'avancement (par une meilleure gestion des déséquilibres au travers de l'analyse de l'action des bras et des jambes).*

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec aisance, persuasion et discernement dans une argumentation organisée et des propositions innovantes. La natation se déroulant dans un milieu spécifique et potentiellement dangereux, la cohérence et la pertinence des propos étaient indispensables.
- Le deuxième curseur spécifique à cette activité a permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. Ceux-ci ont couvert les domaines institutionnels et culturels de la natation.

Conseils de préparation

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint et selon la question posée:

- de situer un thème d'apprentissage parmi l'ensemble plus vaste de ce qui peut s'enseigner en natation. Il faut donc se munir d'une modélisation fonctionnelle de l'activité permettant de hiérarchiser les comportements caractéristiques des élèves au regard de leur niveau de pratique durant la scolarité ;
- de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur la caractérisation des obstacles rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage. Par exemple, l'exploitation du registre classique d'analyse (équilibre, respiration, propulsion, information) de l'activité natation devait permettre au candidat de différencier l'importance de ces facteurs en fonction du niveau de pratique des élèves ;
- de manipuler des variables didactiques, comme par exemple le matériel spécifique à l'activité natation (planche, pull-buoy, plaquettes,...), permettant de répondre aux buts poursuivis ;
- de mettre en évidence la maîtrise et l'exploitation de connaissances scientifiques au service d'une mise en œuvre didactique
- de situer les propositions dans le cadre d'une recherche d'efficience ou d'efficacité à plus ou moins long terme ;
- d'attester d'une maîtrise des textes institutionnels sur le savoir-nager et sur la natation scolaire (y compris l'UNSS) et d'une connaissance des textes réglementaires codifiant la natation sportive ;
- de démontrer la capacité à décrire les techniques allant du débutant scolaire au plus haut-niveau ;
- de mobiliser des connaissances culturelles et historiques de l'activité natation ;

Ces axes de travail devraient permettre au candidat de comprendre et de maîtriser les déterminants des champs techniques et didactiques de l'entretien. Le candidat devra veiller à ancrer ses propositions sur des connaissances référencées et éprouvées issues de différents champs.

VOLLEY-BALL

La question initiale et le déroulement de l'entretien (45 min incompressibles) se sont déclinés en volley-ball sous les formes suivantes : « *Comment envisagez-vous la construction d'une organisation collective en défense ? Comment amenez-vous la rupture de l'échange ? Comment développez-vous un jeu varié en attaque ? Comment amenez-vous l'attaquant à faire des choix pertinents ? Comment construisez-vous le rôle du passeur,... en volley-ball ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez.* ».

Pour répondre à cette question, le candidat devait être capable :

- de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème imposé. Il convenait alors de s'appuyer notamment sur l'identification des problèmes rencontrés par l'élève afin de les analyser au regard de connaissances scientifiques, culturelles, techniques et tactiques.
- de faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation des variables didactiques spécifiques afin d'aider l'élève à apprendre ; de faire des propositions didactiques justifiées, concrètes et cohérentes au regard des ressources des élèves.
- de montrer une prise de recul sur leur pratique professionnelle lorsque l'activité volley-ball est utilisée comme support des apprentissages en milieu scolaire.

A la suite de l'exposé, le candidat a été invité par le jury à justifier, à élargir et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique du volley-ball.

Dans la suite de l'épreuve, il a été attendu de la part du candidat :

- Une capacité à utiliser les connaissances culturelles de l'activité (*les différentes formes de pratique scolaire, le jeu en 6 contre 6 à haut niveau, le beach volley, le règlement et son évolution,...*) pour justifier les choix effectués ;
- Une capacité à justifier leurs choix en fonction des compétences des programmes spécifiques au volley-ball et montrer son intérêt et sa place dans le cursus scolaire.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé. Il s'est engagé sur les axes suivants :

- La description et l'analyse des difficultés rencontrées par le candidat dans l'une des situations proposées (*contrôle des trajectoires produites, placements et déplacements, choix effectués,...*) ;
- La justification des situations au regard de la thématique imposée ;
- L'intérêt de la place des séquences imposées ;
- La possibilité d'adapter ces situations pour des élèves.

Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

Bandeau 4 : Candidats présentant des lacunes techniques et didactiques se traduisant par de grandes difficultés à proposer des situations d'apprentissage. Celles-ci se traduisent par une mise en situation décontextualisée sans rapport avec le niveau des élèves et incohérente avec le sujet. *Par exemple, « défendre une attaque accélérée » pour un élève en phase d'acquisition du niveau 2 des programmes a été illustré en disposant quatre élèves en réception de service.*

Par ailleurs, l'aménagement du milieu (*espace, partenaires, adversaires, types de ballons, ...*) n'est pas utilisé comme un outil favorisant les apprentissages. Les candidats ne parviennent pas à donner les contenus d'enseignement prioritaires.

Bandeau 3 : Candidats laissant apparaître quelques points faibles d'une part dans le registre de l'analyse des comportements d'élèves : *par exemple, la touche de balle explosive du débutant est citée sans pour autant être expliquée.* D'autre part, les situations d'apprentissage sont envisagées dans le registre technique, dans la répétition, sans prendre en compte la prise d'information nécessaire aux réinvestissements de ces apprentissages. *Par exemple, « la construction d'une organisation collective en attaque » ne peut se résumer à un jeu en trois touches de balles en situation maximale.* Enfin, ces candidats connaissent les compétences des programmes en volley-ball mais éprouvent des difficultés à comprendre leurs incidences pour les mises en œuvre didactiques (*exploiter la profondeur,...*).

Bandeau 2 : Candidats qui s'appuient sur des connaissances liées à l'analyse des difficultés rencontrés par les élèves en volley-ball. *Ils utilisent différents champs pour décrire, par exemple, les liaisons contre-arrière défense.* Les situations d'apprentissage correspondent au niveau des élèves et tiennent compte du rapport de force comme moyen d'apprendre. *L'utilisation, par exemple, d'un élève en attaque ayant des consignes à respecter est envisagée pour aider l'élève en arrière défense et son partenaire au contre à apprendre à se placer l'un rapport à l'autre.* De plus, ils maîtrisent les connaissances liées aux compétences des programmes attendues en volley-ball et les exploitent de façon différenciée dans leurs propositions. Néanmoins, les candidats ne parviennent pas à maintenir durant la totalité de l'entretien ce niveau de mise en relation.

Bandeau 1: Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies, explicites et justifiées répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Le sujet est problématisé en fonction d'une analyse du rapport de force spécifique au volley-ball. *Le candidat parvient par exemple, à situer la liaison contre-arrière défense sur le plan culturel en faisant référence au jeu des experts et/ou à celui en beach-volley. Il situe cette liaison au regard de l'intérêt qu'elle représente d'un point de vue institutionnel (compétence à atteindre, fiche baccalauréat,...). Pour une classe de 1^{ère}, par exemple, il analyse précisément le niveau des ressources sollicitées, et propose une situation d'apprentissage dans laquelle il choisit de transformer les relations entre les deux lignes défensives. D'une prise d'information centrée sur le ballon, il amène l'élève en arrière défense à intégrer le positionnement du contreur pour se placer en conséquence.* Cette logique guide en permanence l'ensemble de ses propositions. Les leviers de transformations sont nombreux.

Le volley-ball étant une activité présentant des spécificités liées à l'espace non interpénétré et à la rotation des différents rôles sur le terrain, l'ensemble des propositions doit être justifié au regard de ces singularités.

Conseils de préparation

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient montrer, en un temps restreint :

- Une capacité à analyser le sujet au regard de la spécificité de l'activité volley-ball ; il faut donc se construire un cadre fonctionnel de l'activité partant de sa définition et allant jusqu'à des propositions d'enseignement concrètes et cohérentes en relation directe avec la question posée ;
- Une capacité à décrire et à justifier le choix de niveaux des élèves tant sur les plans moteur, cognitif, affectif qu'institutionnel en lien avec la thématique du sujet ;
- Une capacité à poser précisément le ou les problème(s) rencontré(s) par les élèves en utilisant un vocabulaire approprié ; à titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : *quelles transformations motrices sont à rechercher pour un niveau 1 de compétences? Pour quels niveaux d'élèves, l'enseignement du rôle de passeur, de la progression de la balle dans une zone de marque a-t-il du sens ? Pour quelles raisons l'élève ne parvient pas à smasher ?*
- Une capacité à proposer des situations d'apprentissage contextualisées en mettant en évidence les contenus d'enseignement attendus : définir le but d'une situation ne suffit pas à mettre en place les transformations attendues chez l'élève. *Par exemple « dire » à un élève en cours d'acquisition du niveau 1 de devenir plus efficace dans le rôle du relayeur en passant d'une position dos au filet à une orientation de l'axe des épaules perpendiculaire au filet n'est pas suffisant pour que l'élève transforme son comportement moteur, cet apprentissage ne peut s'effectuer qu'en jouant concrètement sur les variables didactiques.*
- Une capacité à schématiser les situations proposées à l'aide de codes utilisés dans la discipline : *filet, proportionnalité du terrain, orientation des élèves (une croix ne suffit pas), des flèches en pointillé ou pleines pour illustrer la circulation des élèves et du ballon ;*
- Une capacité à conclure en synthétisant les apprentissages et les acquisitions des élèves en fonction de la thématique du sujet et en proposant des perspectives d'évolution.